

BIOT INFOS

www.biot.fr /// trimestriel printemps 2019

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

DOSSIER SPÉCIAL
BUDGET 2019 : BÂCHETTES, PRÉVENTION INONDATION,
SERVICES AUX FAMILLES...

INVESTIR POUR DEMAIN



Chers Biotaises et Biotois,

Ça y est. Il est là... ou presque. Nous l'attendons depuis longtemps. Nous y travaillons depuis cinq ans. Cinq années de péripéties. Cinq années de doutes. Cinq années d'espoirs. Sans jamais perdre notre détermination.

Les intempéries de l'automne dernier, lui ont fait prendre quelques retards. Il a perturbé la vie de bon nombre d'entre nous ces dernières

semaines. Mais comme disait Euripide, l'attente d'un bien est déjà un plaisir. Donc nous patientons. Le compte à rebours a commencé.

L'aménagement paysager du versant des Bâchettes touche à sa fin. Les nouvelles places de stationnement viennent d'être livrées. La nouvelle place est en train d'être achevée. Quelques finitions demeurent. Nous pouvons presque goûter notre plaisir.

Le plaisir qu'ensemble, nous revenions à Biot village. Que les Biotois réinvestissent le cœur de ville pour le rendre toujours plus attractif. Avec les rénovations de la place de l'Eglise et de la place des Arcades, notre village se métamorphose. Son embellissement profitera aux commerçants, aux artistes, aux artisans, à chacun d'entre nous.

Le plaisir d'avoir créé un aménagement à l'image de notre ville, à taille humaine, quand d'autres prêchaient la démesure. Un aménagement végétalisé qui s'intègre, respecte et protège son environnement, qui ne soit pas une verrue de béton de plus dans notre belle région.

Le plaisir que demain, venir à Biot ne soit plus une difficulté, mais devienne une évidence. C'est désormais au total 800 places de parking gratuites qui seront accessibles à 5 minutes à pied du village, pour que les touristes, badauds ou riverains, puissent le visiter, arpenter ses calades, découvrir sa quiétude.

Le plaisir enfin d'avoir créé de nouveaux lieux de partage, d'échange, des lieux de vie pour nous rassembler, nous retrouver. Car notre ville, nous la voulons ouverte, accueillante, fière de son histoire, et tournée vers l'avenir, créative, inventive.

Je serais très heureuse de vous inviter en Mai à son inauguration, pour que nous partagions, ensemble, un moment de plaisir.

Guilaine Debras
Maire de Biot

Vice-présidente de la CASA

SOMMAIRE

L'ACTU P.4

Plan de Prévention du Risque Inondation
Univalom broie du vert
Le tourisme à Biot

TRIBUNE LIBRE P.13

CONSEIL MUNICIPAL P.14

Un Conseil Municipal dématérialisé
Le Programme Local de l'Habitat

VUE D'EN HAUT P.16

Les incivilités, on en parle ?

ON A TESTÉ POUR VOUS P.19

La permanence de Madame le Maire

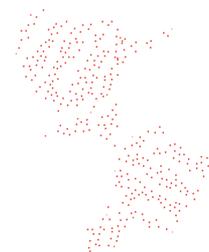
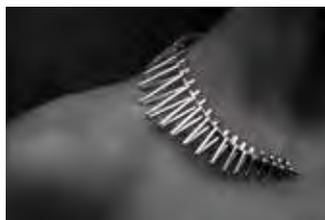
DOSSIER SPÉCIAL P.20

Budget 2019 :
Bâchettes, prévention inondation, services aux familles... Investir pour demain

VOS QUARTIERS P.30

L'aménagement paysager du versant des Bâchettes
L'Espace des Arts et de la Culture rénové





SOCIÉTÉ P.33

La pause méridienne n'est pas de tout repos
5^{ème} édition du festival écocitoyen
"Souffleurs d'Avenir"
Pierre Brocchi : du sifflet au stylo
4L Trophy



BIOT, LA CRÉATIVE P.43

L'Espace des Arts et de la Culture
Musée national Fernand Léger
Exposition : Torun et ses enfants -
bijoux contemporain à Biot
36^{ème} festival des Heures musicales de Biot

SPORT P.46

Tennis club municipale de Biot
Dojo biotois
Rencontre avec Maud Simonin, triathlète biotoise

NOUVEAU À BIOT P.49

CONSEILS DE LECTURE P.50

CARNET P.50

AGENDA P.51



MAGAZINE D'INFORMATION
édité par la Ville de BIOT

**Directeur de la publication et
de la rédaction**
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page
Magali Hynes

Rédaction
Florent Onimus

Contact : 04 92 91 55 95
www.biot.fr - communication@biot.fr

Impression
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
N°ISSN : 1250-7415

Photos
Service Communication, Istockphotos, associations

Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre
imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les
normes PEFC® (forêts durablement gérées).

UN HIVER EN IMAGES



LES REFLETS DE NOËL - DÉCEMBRE 2018

Calendrier de l'avent à ciel ouvert, les traditionnels volets de Noël ont animé les rues du village pendant les fêtes. Le petit train et les nombreuses animations ont fait le plaisir des petits comme des grands !



LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE - VENDREDI 11 JANVIER

Les Vœux du Maire à la population ont permis de mettre à l'honneur des biotois émérites, engagés dans le développement durable, la culture, les métiers d'Art, le sport, les traditions ou la science. Une belle manière de commencer l'année en mettant en valeur la diversité des talents à Biot.





LES TROPHÉES DES SPORTS - VENDREDI 25 JANVIER

Football, voile, taekwondo, judo, tennis, football gaélique, trail, triathlon ou alpinisme... 48 sportifs dans 8 disciplines ont été célébrés, montrant la richesse de la pratique sportive et les nombreux succès locaux, nationaux ou internationaux des Biotois.



LA FÊTE DU MIMOSA - DIMANCHE 3 FÉVRIER

Autour d'un marché provençal, la fête a été animée par des groupes folkloriques, avec en point d'orgue la traditionnelle distribution de mimosa, le 3 février dernier, les traditions locales étaient à l'honneur dans les rues du village.

50 ANS DE SOPHIA

Le 1^{er} mars, 2000 participants, salariés, étudiants, habitants se sont retrouvés au stade des Bouillides pour former ensemble un logo humain des 50 ans de Sophia Antipolis. Ce rassemblement marque le lancement d'une année riche en événements pour célébrer le cinquantenaire de la technopole.



PROJECTION DU FILM « APRÈS-DEMAIN » - JEUDI 14 FÉVRIER

Pendant que certains fêtaient les amoureux, la projection du film « Après-demain » de Cyril Dion et Laure Noualhat sur les micro initiatives pour lutter contre les changements climatiques a fait salle comble. Le public et les associations présentes ont pu échanger sur les pratiques locales et le champ des possibles en terme de développement durable.



PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION : UN NOUVEAU PLAN

Le mercredi 6 mars dernier, lors d'une réunion publique d'information à la salle Giliardi, les services de l'Etat, en présence de Gwenaëlle Chapuis, Sous-Préfet Nice Montagne, ont présenté le projet complet de plan de prévention du risque inondation (PPRI). Une dernière réunion avant l'ouverture de l'enquête publique.

• Un PPRI, pour quoi faire ?

Réalisé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le PPRI évalue les zones à risques.

Le précédent PPRI de Biot datait de 1998. Après la catastrophe du 3 octobre 2015, il est apparu indispensable de le réviser.

• Un long processus d'élaboration

Initiée dès 2016, la révision du PPRI a fait l'objet d'un long processus d'élaboration. Les remarques de nombreux administrés ont été prises en compte pour créer une nouvelle carte des zones à risques. Des bureaux d'études ont réalisé des modélisations de la crue de la Brague et de ses affluents (Bouillide, Valmasque, Vallon des Combes, Vallon des

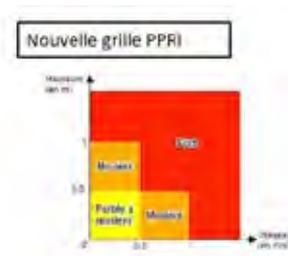
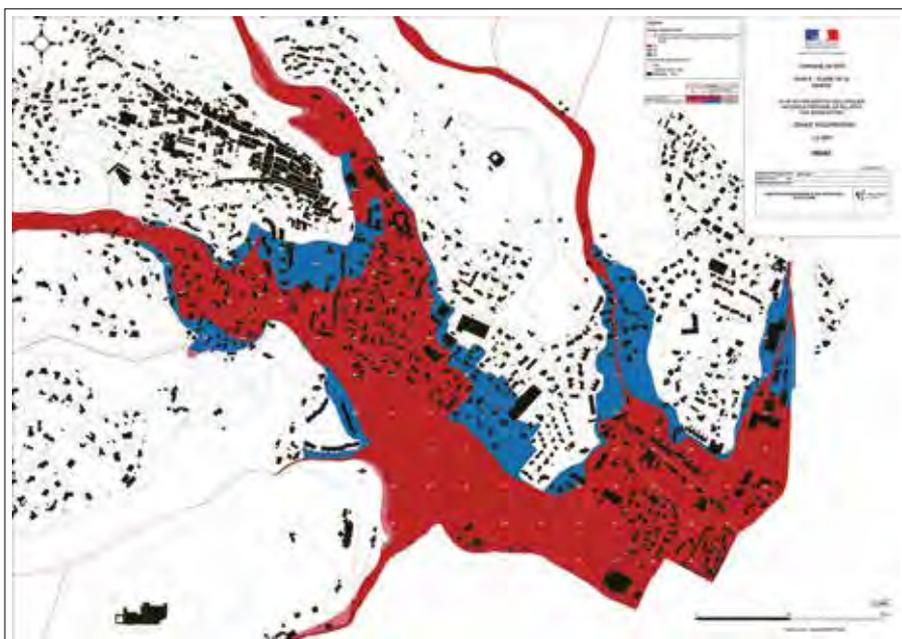
Horts, Vallon des Prés) le 3 octobre 2015.

• La méthodologie employée

En janvier 2018, une carte des aléas avait été présentée, répondant à une méthodologie précise.

Un Aléa doit être compris comme le croisement des hauteurs d'eau et des vitesses pour la crue de référence.

La nouvelle grille PPRI permet de déterminer le niveau de risque inondation.



Cartographie des aléas inondation

Des modifications ont été apportées pour 7 zones par rapport à 2018. Ce travail minutieux a permis à certains de voir leur habitation changer de niveau d'aléas (aucun, faible, modéré ou fort). Pour d'autres, les premières modélisations se sont vues confirmées.

Buses de l'autoroute A8 : face au silence des pouvoirs publics, la ville de Biot maintient la pression

Le Maire de Biot, Guilaine Debras, vient d'interpeller à nouveau le Ministre des Transports, Elisabeth Borne, concernant le danger que représentent les buses de l'autoroute A8 pour l'écoulement des eaux de la Brague et du Vallon des Horts. L'an dernier, le 11 mars 2018, une intempérie classée « vigilance jaune » par Météo France, avait réveillé les inquiétudes. Une rapide montée des eaux avait une nouvelle fois révélé le danger des buses sous-dimensionnées de l'autoroute A8. À l'époque, un courrier de M^{me} Le Maire interpellait déjà le Ministre afin de lui deman-

der une intervention de l'Etat auprès du concessionnaire Escota.

Un an après, et malgré une réponse timide mais encourageante de l'Etat, qui caractérisait la situation « d'insatisfaisante », aucune intervention ne semble se profiler. « Face à l'absence d'information de la part des pouvoirs publics, mon devoir, afin d'assurer la sécurité de mes administrés, est de maintenir sans relâche la pression, pour que nos populations soient protégées en cas de catastrophe similaire à celle du 3 octobre 2015. » indique Guilaine Debras, Maire de Biot. « Tous

les efforts que la ville et ses partenaires, notamment la CASA et le SMIAGE, sont en train d'entreprendre, seront rendus caducs si l'autoroute continue d'agir comme un barrage artificiel prompt à inonder la plaine de la Brague. »

Des travaux d'aménagement du vallon des Clausonnes et du bassin de rétention des Horts, réalisés par le SMIAGE, doivent débiter en 2019. En parallèle, la ville de Biot organisera à l'automne une nouvelle campagne d'information sur la culture du risque afin de sensibiliser la population.

La zone d'activité des Prés : mieux construire dans une zone rouge

La zone d'activité des Prés dispose d'un projet d'aménagement dont l'objectif est de réduire sa vulnérabilité globale. Un schéma directeur piloté par la CASA permettra de donner un nouveau souffle au quartier sans augmenter l'emprise au sol, ni le nombre de logements en zone rouge.

Des diagnostics de vulnérabilité

Les établissements sensibles et stratégiques, ainsi que les ERP de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories et les constructions à usages de plus de 20 salariés doivent faire réaliser un diagnostic par un professionnel.

Les autres devront fournir un auto-diagnostic.

Un accompagnement par le Fonds Barnier est possible.

CALENDRIER

Suite à la réunion publique du 6 mars, une concertation d'une durée d'un mois a été lancée. Un bilan devrait être réalisé dans le courant du mois de mai.

Une enquête publique doit être organisée à l'automne.

LES LISTES ÉLECTORALES SONT À JOUR



Le 9 janvier dernier a eu lieu la dernière commission électorale. Représentant du Préfet des Alpes-Maritimes et

du Président du Tribunal de Grande Instance, cette commission administrative avait pour mission principale la

révision des listes électorales. Ces quatre membres, Suzanne Amouriaux, Annie Wechsler-Huguet (depuis 2008), Charles Cecchini, Jean-Luc Aufeuivre ont examiné l'ensemble des inscriptions et radiations opérées sur le fichier électoral au titre des périodes traditionnelles de révision ainsi qu'en période de scrutin.

La municipalité a remercié les quatre membres pour leur implication dans la vie de la ville, depuis, pour certains, plus de 30 ans au sein de cette commission.

En 2016, le législateur a adopté trois lois qui ont bouleversé fondamentalement les règles de gestion des listes électorales. Parmi ces dispositions, trois ont un impact majeur sur le fonctionnement des instances :

- L'abandon de la gestion annuelle de la révision organisée selon un calendrier immuable.
- La suppression des commissions administratives.
- La création de commissions de contrôle au travers du répertoire électoral unique et permanent.

VOUS AVEZ 16 ANS ? FAITES-VOUS RECENSER AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE

Tout jeune Français âgé de 16 ans révolu doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de le convoquer à la journée Défense et citoyenneté.

• Qui est concerné ?

Pour les personnes nées en France ou de parents français, le recensement doit être réalisé entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Pour les naturalisés entre 16 et 25 ans, il doit avoir lieu dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Suite à cette démarche, une attestation de recensement est délivrée. Aucun duplicata ne peut être produit.

• À quoi ça sert ?

Pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) soumis au contrôle de l'autorité publique, vous serez tenu de présenter votre attestation de recensement.

Renseignements :

Mairie Annexe Etat Civil 04 92 90 49 10 /
Mairie Principale Comptoir Citoyen
04 92 91 55 80.

LES MARIAGES À L'HONNEUR

Depuis 2011 les Biotois qui fêtent leurs 40, 45, 50, 55 ans et plus de mariage sont mis à l'honneur.

Cette année, 4 couples ont été reçus le 8 février par Guilaine Debras, Maire de Biot et Gérard Vincent, adjoint au Maire délégué à la population, aux solidarités et à la vie associative.

• **40 ans de mariage – noces d'Émeraude**
Bernadette et Jean-Pierre BONDI

• **50 ans de mariage – noces d'Or**
Sylvie et Claude INVERNIZZI
Élise et René MARIE

• **55 ans de mariage – noces d'Orchidée**
Marie-Christine et Gabriel ALLINEI





FINI L'ENFUMAGE, **UNIVALOM BROIE DU VERT**

Après un week-end de jardinage intense, la haie est taillée au cordeau, les arbustes sont élagués et les fruitiers ont été soulagés des tiges qui leur donnaient une allure hirsute. Formidable, mais que faire maintenant du tas de branchage qui trône au milieu de la pelouse ?

UNIVALOM propose une nouvelle solution de broyage de végétaux à domicile. Avec ses partenaires AFPJR et Soli-Cités, un service itinérant a été mis en place depuis le 4 mars 2019. Les prestataires se rendent directement chez les particuliers pour transformer vos branchages en un broyat prêt à être valorisé. L'enjeu est d'améliorer la qualité de l'air en réduisant le recourt au brûlage des déchets verts ou le dépôt sauvage, et d'amoindrir les

près de 40 000 tonnes de végétaux déposés en déchèterie.

Ce service permet de se débarrasser des déchets verts accumulés, d'encourager l'utilisation du broyat dans le jardin et d'éviter aux particuliers de se déplacer jusqu'à la déchèterie. Il s'agit également d'un geste communautaire puisque les partenaires d'UNIVALOM sont des structures qui accompagnent l'insertion professionnelle.

• Comment procéder pour faire broyer ses déchets verts à domicile ?

Il suffit d'estimer la quantité de végétaux à traiter et de prendre contact avec le prestataire partenaire d'UNIVALOM en charge du service de broyage itinérant sur la commune. Celui-ci viendra chez vous pour broyer vos déchets verts, après vous avoir remis un devis.



COMMENT UTILISER LE BROYAT ?

On peut le composter pour obtenir un engrais naturel d'une grande qualité. Il sert également à pailler le sol, un procédé qui apporte des nutriments en continu aux végétaux et qui aide à limiter la prolifération des adventices.



Combien coûte ce service ?

Le broyage à domicile sera facturé 80€ ht pour la première heure de prestation, puis 40€ par demi-heure. 50% du montant peut donner lieu à un crédit d'impôt.

Si vous ne souhaitez pas utiliser le broyat obtenu, les associations proposent également des prestations incluant l'évacuation du tas. L'enlèvement n'est pas éligible au crédit d'impôt.

Quelles sont les conditions à remplir ?

Le service broie les branches ou troncs sains, avec ou sans feuilles, jusqu'à 8 cm de diamètre. Au-delà de cette dimension, les végétaux ne pourront pas être transformés, de même que ceux qui sont contaminés,

ainsi que les tas de feuilles, de tontes et les amas de branchages en fermentation avancée.

D'autres éléments sont indispensables à la prise en charge :

• **Accessibilité du terrain :** la zone de broyage doit être accessible par le véhicule tractant jusqu'au tas. L'espace d'intervention doit permettre d'installer dans des conditions correctes de sécurité, le matériel de broyage.

• **Présentation du tas :** le tas de végétaux doit être bien présenté pour faciliter la manipulation des agents et garantir une rapidité d'intervention.

Si ces conditions n'étaient pas respectées, le prestataire se réserve le droit de laisser le tas en état et un dédommagement serait exigé.

Comment bénéficier de ce service ?

Contactez l'AFPJR au 04 92 60 33 60 ou adressez un e-mail à commercial.chateaneuf@afpjr.org
Horaires : 8h30 à 13h - 14h à 16h30

AFPJR est une association humaniste qui gère 18 établissements et services spécialisés dans les Alpes-Maritimes et y accompagne 700 personnes en insertion. Sa mission est d'accueillir et de former, dans une démarche de dignité, de bienveillance et de citoyenneté. Professionnalisme et humanisme sont les maîtres mots de l'AFPJR.



TAILLE, GREFFE, DES STAGES POUR TOUT SAVOIR SUR LES OLIVIERS

La Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, le Moulin d'Opio et l'AFIDOL, accompagnés par le CAU06, proposent des formations grand public sur la gestion des oliviers : taille, amendement, traitement, greffe et multiplication sont au programme. Dispensées par des experts, elles offrent un apport théorique et pratique utile pour mieux connaître cet arbre si caractéristique de la Méditerranée.

Formations grand public :

- **Samedi 27 avril** après-midi sur la taille et le greffage.

- **Samedi 30 novembre** : Portes ouvertes du Moulin d'Opio

Plus d'infos : www.casa-infos.fr



ÇA SENT LE SAPIN !

Menée en partenariat avec UNIVALOM et les services techniques de la ville, l'opération de broyage des sapins de Noël a encore été un succès. Plus de 200 arbres ont ainsi été récoltés et recyclés au Pré de Bagnoux. Le broyat obtenu servira à pailler le sol des espaces verts publics. Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme... Zéro déchet !



LE TOURISME À BIOT

Le tourisme est un des éléments moteurs de la dynamique économique biotoise. Il participe activement au développement de la commune. L'entretien et l'aménagement du cœur de ville renforce son attractivité. Autour d'une équipe professionnelle engagée dans la qualité, l'Office de tourisme place l'accueil comme la première des priorités.



Lancement de saison jeudi 20 juin à 18h

Autour d'animations sur les métiers d'Art, le lancement officiel de la saison touristique estivale sera l'occasion de dévoiler la nouvelle dénomination de l'Office.



36^{ÈME} FESTIVAL DES HEURES MUSICALES DE BIOT 2019 : OUVERTURE DE LA BILLETTERIE

La billetterie ouvrira à l'Office de tourisme le 15 avril. Depuis 36 ans, il réunit des artistes de renommée internationale et un public de mélomanes enchanté par la qualité de la programmation. Organisé par l'association des Heures Musicales de Biot, sous l'égide de la municipalité, et soutenu par le Conseil Départemental et le Conseil Régional, le Festival est devenu au fil des années un rendez-vous culturel incontournable des Alpes-Maritimes.

STIMULER LES LIENS PROFESSIONNELS

L'entretien d'un réseau entre professionnels est essentiel. L'Office de tourisme participe régulièrement à des workshops et conférences. En juin prochain, auront lieu les Journées Partenariales d'Atout France, rendez-vous incontournable qui permet d'échanger sur la place du tourisme français dans le monde.

VOUS CONNAISSEZ LA BOURSE AUX DÉPLIANTS ?

Chaque année, une bourse aux dépliants est organisée à l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer, à la veille de la saison estivale. Un évènement incontournable ! En 2018, 541 529 documentations ont été échangées.

LES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

Seule ville du Département sélectionnée, Biot fait partie du cercle fermé des plus Beaux Détours de France. L'Office participera en mai au Congrès de l'association, pour échanger entre élus et acteurs du tourisme et stimuler les bonnes pratiques autour d'ateliers. Biot a reçu la délégation régionale pour préparer ce congrès.



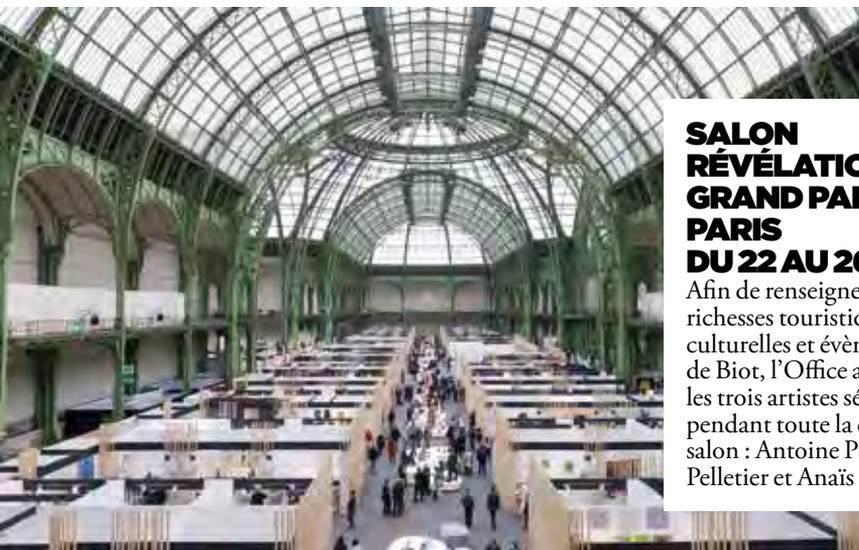
LE TOURISME EN CHIFFRES

Vous avez été **25%** de Biotois à venir vous renseigner à l'Office de Tourisme.
33 186 visiteurs accueillis et informés (65% de Français et 35% d'Étrangers) contre 20 757 en 2017 soit une hausse de **62%**.
40 professionnels du tourisme et de la presse accueillis



EDUCTOUR EN PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Fin avril, un eductour sera organisé pour promouvoir la Ville de Biot auprès des hôtels de luxe, des guides de la Côte d'Azur et des Offices de Tourisme du département.



SALON RÉVÉLATIONS AU GRAND PALAIS À PARIS DU 22 AU 26 MAI !

Afin de renseigner sur les richesses touristiques, culturelles et événementielles de Biot, l'Office accompagnera les trois artistes sélectionnés pendant toute la durée du salon : Antoine Pierini, Thierry Pelletier et Anaïs Robinson.

ACCUEIL ET INFORMATION

- Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h30 - 12h30 et 13h30 - 18h, samedi, dimanche et jours fériés 11h - 17h.
 - Borne info 24h/24h sur le parvis de l'Office afin de vous tenir informés.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !

Des actions de prévention à la sécurité routière ont été menées en janvier par la Police municipale dans les écoles Olivari, Moulin neuf, Langevin et Saint Roch pour tous les élèves de CP, CE1 et CE2. L'objectif : sensibiliser les écoliers à la place du piéton dans l'espace public. En deux temps, cette formation intégrait théorie et pratique.

À l'aide de supports vidéos, de nombreux sujets ont été abordés : l'espace du piéton, ses déplacements (sur les trottoirs ou accotements), les pièges à éviter (stationnement, mobilier urbain, sorties de garage), la traversée de la rue (avec ou sans passage piéton, avec ou sans feux tricolores, dans un rond-point...). La deuxième partie, autour de traversées en milieu réel, en présence ou non du policier, a permis de mettre en pratique les règles abordées : être attentif aux gestes réglementaires du policier, bien regarder à gauche, à droite et attendre que la voiture soit arrêtée avant de s'engager, respecter les couleurs du feu tricolore.

La sécurité routière s'apprend dès le plus jeune âge.

FRELON ASIATIQUE, MOUSTIQUE TIGRE : MIEUX VAUT PRÉVENIR...

Les beaux jours approchent... et avec eux, le retour des frelons asiatiques, moustiques tigres et autres insectes nuisibles. Depuis de nombreuses années, ils pullulent dans notre région. Pourtant, des gestes simples peuvent limiter leur prolifération.



LE MOUSTIQUE TIGRE

Implanté depuis 2004 dans la région, le moustique tigre est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et les pattes. Également appelé *Aedes albopictus*, il peut, dans certaines conditions bien particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya. C'est un moustique de petite taille ne dépassant pas 1 cm d'envergure. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'hiver azuréen n'en vient pas à bout. Les nappes d'eau stagnantes qui



se forment durant la saison hivernale sont propices à sa reproduction. Parce qu'il vit près des habitations, la lutte contre sa prolifération est l'affaire de tous. Pour éviter qu'il ne se reproduise et ne prolifère, il faut éliminer les lieux de ponte potentiels et donc toutes les eaux stagnantes. Le débroussaillage permet également de limiter sa multiplication et de prévenir les feux de forêt pendant la période estivale.

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liséré jaune sur le premier segment. Sa tête est orange et ses pattes jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.

Espèce invasive, il est une menace pour les abeilles, et participe à l'hécatombe actuelle des butineuses. Si sa piqûre peut être plus douloureuse que celle des frelons européens, elle n'est pas plus dangereuse, ni toxique. Elle peut tout de même provoquer de graves réactions allergiques, nécessitant une prise en charge rapide.

Il est préférable de faire appel à des professionnels afin de détruire les nids. Le Conseil départemental peut vous accompagner dans vos démarches.

Pour signaler la présence d'un nid de frelon asiatique :

- S'il y a urgence (danger immédiat sur la personne) : contactez le 18 ou le 112
- S'il n'y a pas de danger immédiat : contactez le Département des Alpes-Maritimes au 04 97 18 73 55 ou par courriel à frelon-asiatique@departement06.fr

Tribunes libres

BÉTONISATION ? NON MERCI !

« La valeur d'une corde s'accroît avec sa longueur, celle d'un discours avec sa brièveté » disait Tolstoï. Il faut donc être bref et concis, bien que ce sujet mérite que l'on s'y attarde.

Quelques voix s'élèvent, depuis peu, de manière opportuniste, pour dénoncer une soi-disant urbanisation effrénée de la commune. Biot serait à la merci des promoteurs, bientôt inondée de béton, le moindre mètre carré d'espace vert ratiboisé. Des milliers de m² de bâtis seraient programmés sur Sophia Antipolis. Ce maelström ferait baisser la valeur des biens. Les constructions nouvelles mettraient en péril les habitants de la plaine de la Brague, meurtris le 3 octobre 2015.

Halte aux fantasmes et à l'instrumentalisation !

Faire de la politique autrement, nécessite courage et honnêteté. Le courage de s'engager pour sa ville, de se battre pour elle. L'honnêteté de défendre ses convictions. Certaines vérités méritent donc d'être rétablies.

Les projets de construction prévus sur la commune, à Saint-Eloi, route de Valbonne ou à Sophia Antipolis concernent moins de 1 % du territoire communal. Ce que nous

proposons, c'est un développement maîtrisé, qui a conscience de notre environnement et de ses contraintes. Notre ville a besoin d'habitats pour loger les actifs et les jeunes, car ils font la force et la richesse de notre territoire.

C'est pourquoi, nous travaillons à la requalification en logements de bureaux inoccupés, ou de parkings en bureaux à Sophia Antipolis. Le moindre mètre carré bâti doit être utile.

C'est pourquoi, nous créons des logements à proximité du village. Densifier le cœur de ville, c'est participer à la dynamisation de ses commerces, de son artisanat et de sa culture, tout en baissant le trafic de voitures.

Nous n'avons pas la soif du bâtisseur, la folie des grandeurs, ou des projets pharaoniques comme certains de nos prédécesseurs. Nous travaillons pour créer une ville à taille humaine, responsable, vivante.

La gestion des risques et la sécurité des Biotois qui vivent en zone inondable est une priorité absolue. Pour assurer leur protection, nous avons imposé de nouvelles règles d'urbanisme. Les constructions auront une capacité de rétention d'eau deux fois plus im-

portantes qu'avant 2015. Les bâtiments qui sortiront de terre seront hydrauliquement positifs.

Depuis 40 ans, la maison individuelle est devenue la norme sur notre territoire. Pourtant, elle est un facteur d'imperméabilisation majeur. 3 villas de 200 m² consomment 2 fois plus d'espace qu'un petit collectif d'un étage sur 300m² d'emprise. Il nous faut penser de nouvelles formes d'habitat respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

Et des solutions existent ! Les nouvelles constructions au Mouratoglou Tennis Academy seront par exemple à énergie positive. Car être responsable, c'est aussi préparer la transition énergétique pour laisser un futur désirable à nos enfants.

Nous avons la chance de vivre sur un territoire d'exception. Notre devoir est de le préserver. Nous devons prendre en compte les erreurs du passé. Nous devons les réparer. Nous devons aussi préparer l'avenir de notre ville. Permettre à chacun, de vivre à Biot, demain.

L'équipe "Biot réunie avec Guilaine Debras"

TRIBUNE DE LA MINORITÉ



SÉCURITÉ OU BETONNAGE, NOUS AVONS CHOISI !

La sécurité des biens et des personnes relève de la responsabilité des politiques. L'Etat avec les lois ALUR et SRU et la commune avec le PLH et les modifications du PLU manquent à ce devoir régalien. Les programmes de logements sont enclenchés de toutes parts

alors qu'aucuns travaux de mise en sécurité de la plaine de la Brague n'ont été engagés depuis la crue du 3 octobre 2015. Nous ne soutenons pas cette politique d'urbanisation galopante.

Attention danger, la Ligne Nouvelle refait parler d'elle. La Ministre des Transports réactive ce projet qui impacte notre territoire, avec la présence d'une gare sur Sophia Antipolis et un viaduc sur la traversée de la Brague au niveau du quartier des Soulières. Aucune étude à ce jour ne justifie une telle opération. Notre position est de prolonger la troisième voie côté mer.

Nos élus souscrivent un emprunt sans précédents de 9 millions d'Euros portant le remboursement de la dette de 1.7 à 2.2 millions par an. Au vu des projets lancés, un autre

emprunt devra être souscrit sur le prochain exercice budgétaire. La municipalité se garde bien de communiquer à ce propos.

Les cambriolages se multiplient depuis quelques années. A ce sujet nous avons interrogé une fois de plus nos édiles lors du dernier conseil municipal, toujours pas de réponse.

Le verre bullé, identité biotoise et fer de lance de notre label « Villes et Métiers d'art » est en péril. Nos verriers cessent leur activité et la relève ne se fait pas. Cet artisanat doit absolument être protégé.

Terminons par une note positive. Le printemps est là, profitons de cette belle saison !

Jean-Pierre Dermitt et l'équipe "Restons forts pour Biot". www.jeanpierredermitt.fr

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE



ADJUGÉ !

Matériel ancien, non réparable, nouveau marché public, pour de multiples raisons, la ville renouvelle régulièrement ses biens mobiliers. Ordinateurs, véhicules, meublés de bureau ... mis au rebut, ils ne sont pas pour autant sans valeur.

Afin de poursuivre sa démarche « zéro déchet », et dans un souci de bonne gestion de

l'argent public, la ville a décidé d'autoriser la vente de ces produits.

Ces ventes peuvent être réalisées directement avec un particulier, ou via le site d'enchères citoyenne **agorastore.fr**.

Vélos, photocopieurs, bancs publics ou tondeuses à gazon, cette plateforme, spécialisée dans les biens d'occasion des collectivités,

fourmille de produits en tout genre.

Jusqu'à 4600 €, ils pourront être vendus directement. Au-delà de cette somme, le conseil municipal sera sollicité.

À chaque séance, Madame le Maire rendra compte des ventes effectuées.

Qui dit mieux ?



UN CONSEIL MUNICIPAL 100 % DÉMATÉRIALISÉ

Le conseil municipal est un moment important dans une ville. Le dossier des délibérations, représentent en général un beau volume, cent ou deux cent pages, annexes comprises, multipliées par le nombre d'élus : vingt-neuf à Biot. Il doit être remis dans un délai précis qui mobilise la police municipale.

Depuis 2015, la ville de Biot s'est engagée dans la dématérialisation de ses assemblées. L'objectif : renforcer la sécurité juridique des actes administratifs, conforter la démarche « Zéro déchet » et faire des économies budgétaires substantielles.

Désormais, de manière généralisée, les convocations au Conseil municipal seront transmises via une plateforme spécialisée. Les élus qui en font la demande pourront toutefois disposer d'exemplaires papier. Biot, ville numérique.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : **POUR UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DU TERRITOIRE**

La Communauté d'agglomération Sophia Antipolis a voté en décembre dernier son 3^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2020-2025. Avant d'entrer en vigueur, chaque ville doit émettre son avis.

Qu'est-ce qu'un PLH ?

Le Programme Local de l'Habitat est un dispositif essentiel qui définit la politique du logement à l'échelle d'un territoire.

Il comprend trois grandes parties : un diagnostic, un énoncé des principes et des objectifs et un programme d'actions.

Trois orientations majeures

Le diagnostic local a permis de déterminer trois orientations majeures pour le territoire sophilopolitain :

- Mobiliser toutes les ressources pour satisfaire le besoin en logements.
- Garantir une offre diversifiée avec en ligne de mire le lien emploi-logement-déplacements.

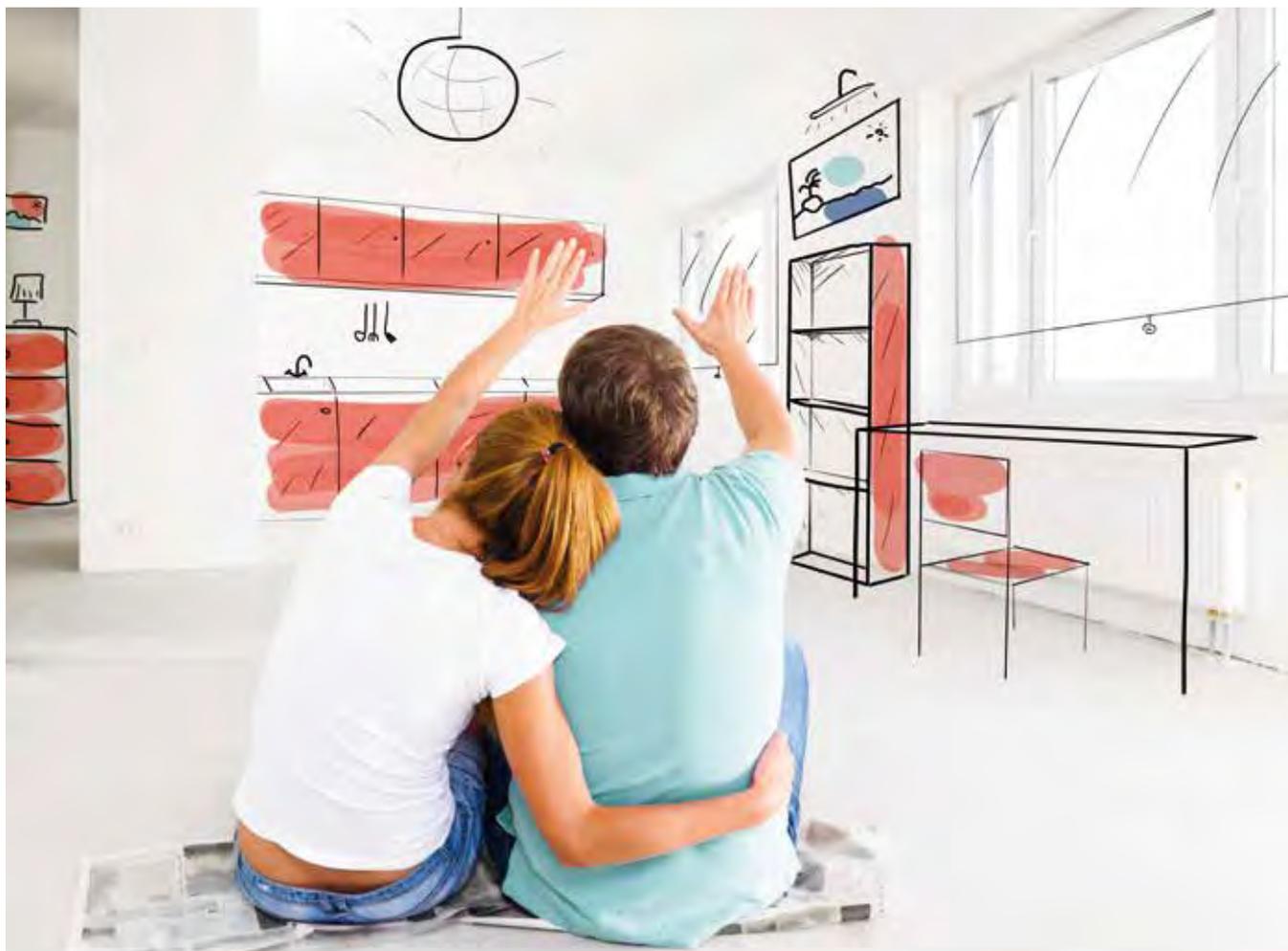
- Apporter des réponses ambitieuses aux besoins des ménages.

Une construction maîtrisée

La CASA s'est fixée comme objectif, la production de 590 logements locatifs aidés par an, à l'échelle de l'agglomération. À cela s'ajoute 100 logements en accession encadrée à la propriété, ainsi que 70 logements en locatif intermédiaire. Ils doivent permettre d'accompagner le dynamisme de la technopole en terme de création d'emploi. Afin d'absorber les 1500 postes créés chaque année à Sophia Antipolis, on estime que le territoire a besoin de bâtir au moins 500 logements par an.

Développer une nouvelle mobilité

La ville de Biot a donné un avis favorable à ce nouveau Programme Local de l'Habitat, en insistant sur la nécessité de développer de nouvelles formes de mobilité pour limiter les encombrements liés aux voitures. L'arrivée prochaine du Bus-Tram, et la création d'une gare multimodale à Saint-Philippe doivent permettre de développer de nouveaux réseaux de transport : pistes cyclables, ligne de bus Saint-Philippe - Village - Bois fleuri. Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) dont la concertation s'est achevée récemment, doit apporter des solutions alternatives pour un développement harmonieux du territoire.



LES INCIVILITÉS, ON EN PARLE ?

Après avoir traité de la question de la mobilité et du Zéro déchet, la ville de Biot a organisé en janvier et février, la campagne citoyenne 1, 2, 3... Zéro Incivilité pour construire ensemble les outils de lutte contre ces nuisances. Dépôts sauvages, mégots jetés dans les rues, déjections canines, excès de vitesse, autant de gestes, qui pour certains semblent anodins, mais ne cessent d'empoisonner le quotidien d'une majorité silencieuse. Pendant toute la durée de la campagne citoyenne, une enquête était ouverte sur la plateforme en ligne Mon Avis citoyen, afin que chacun puisse intervenir sur le sujet et exprimer sa vision des incivilités sur la commune. Petit tour d'horizon.

Selon vous, qu'est-ce qu'une incivilité ?

« Toutes ces petites façons de s'approprier l'espace public commun, sans considération pour ceux qui le partagent, et ceux qui l'entretiennent. »

« Si l'on veut vivre ensemble il est impératif de respecter les lois. »

« À Biot comme ailleurs... bien des gens se moquent du respect des règles et de la nature ... »

« Un manque de considération pour l'autre, voir les choses de manière égocentrique. Ça peut venir d'un manque de lien avec l'autre, de l'anonymat, de ne pas se voir comme faisant partie d'une communauté. »



60 % des personnes interrogées considèrent n'être pas assez bien informées sur les incivilités.

Top 5 des incivilités à Biot

1. Excès de vitesse
2. Déjections canines
3. Déchets (dépôts sauvages, mégots...)
4. Nuisances sonores
5. Stationnements gênants



Quelles autres incivilités constatez-vous à Biot ?

- L'occupation des places réservées à la recharge de véhicules électriques par des voitures thermiques
- Le brûlage des végétaux
- L'absence de taille des arbres et haies en bordure des routes et des trottoirs

Autant de nouveaux sujets à traiter !

60 % des personnes interrogées pensent que la répression n'est pas la meilleure solution pour lutter efficacement contre les incivilités. Pourquoi ?

« La répression à ses limites car les gens paient et passent à l'incivilité suivante, trop d'automatismes »

« C'est lié à l'éducation »

« Parce qu'il y a plein de solutions »

« Ceux qui ne se croient pas seuls respectent l'autre »

« Tenter de créer cet esprit de communauté, de fierté de son village, son quartier. Rassembler les gens qui, quand ils se connaissent seront probablement beaucoup plus disposés à considérer l'autre. »

Parce que le cadre de vie est l'affaire de tous, vous avez des idées pour lutter contre les incivilités ?



"Sensibiliser les plus jeunes pour qu'ils reprennent leurs parents" !

"La vidéosurveillance"

"Une charte de bonne conduite !"

"Informers sur le coût des incivilités !"

"Pour le Zéro déchet, mettre en place un système de fidélité pour ceux qui recyclent le verre."

"La responsabilisation !"

"Créer des espaces de rencontre pour permettre aux habitants de renforcer leurs liens et de décider ensemble des modalités de leur régulation sur ces thèmes précis."

Quand l'humour s'attaque aux incivilités

Vidéos, photos, ou illustrations, le concours Facebook a fait émerger la créativité de certains ! Florilège. La création ayant obtenu le plus de likes a gagné un appareil photo instantané.



Travailler sur l'image

Les Espaces Jeunes ont travaillé avec les animateurs sur les incivilités et l'image autour d'ateliers créatifs. Pendant les vacances d'hiver, ils ont imaginé une affiche pour lutter contre les déjections canines. Au poste !



Les ateliers citoyens

Des ateliers d'échange « Zéro incivilité », organisés par le Comptoir Citoyen ont permis de mieux définir les problématiques biotoises et de réfléchir aux moyens de lutter contre celles-ci.

À BIOT, DES SOLUTIONS À L'ESSAI



Des cendriers de sondage

Des cendriers de sondage ont été installés, Place de Gaulle, au Complexe sportif Operto et à Saint-Philippe. En répondant à une simple question : Plutôt Anchoïade ou Tapenade, OGC Nice ou AS Monaco, on évite de jeter son mégot dans la rue.

D'autres initiatives de ce type sont en réflexion. Une manière originale pour lutter efficacement contre les incivilités !

Cendriers de poche

Des cendriers de poche sont à disposition auprès du Comptoir Citoyen. Vous n'aurez plus d'excuses pour jeter vos mégots par terre.



Le "nudge", c'est l'histoire d'une mouche...

Le nudge ou coup de pouce en français, invite les gens à changer de comportement sans contrainte, ni sanction, de manière ludique. L'exemple le plus connu est la fausse mouche dans les urinoirs de l'aéroport d'Amsterdam. Elle a permis de réduire de 80% les besoins de nettoyage. Partant de cette logique, la ville de Biot a décidé d'expérimenter des dispositifs similaires.

Débroussailliez !

Les citoyens ont un rôle important à jouer dans la prévention des risques, notamment des feux de forêt. Le non-respect des obligations légales de débroussaillage est un comportement incivique. La réunion publique d'information du 7 février a permis de sensibiliser la population sur cette question.



1, 2, 3, ECOCITOYEN !

À l'approche du festival Souffleurs d'Avenir, qui aura lieu les 26, 27 et 28 avril prochain, la campagne citoyenne des mois d'avril et mai est consacrée à cette thématique.

Programme complet sur biot.fr

on a testé pour vous !

LA PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

TESTEUR : Mégane

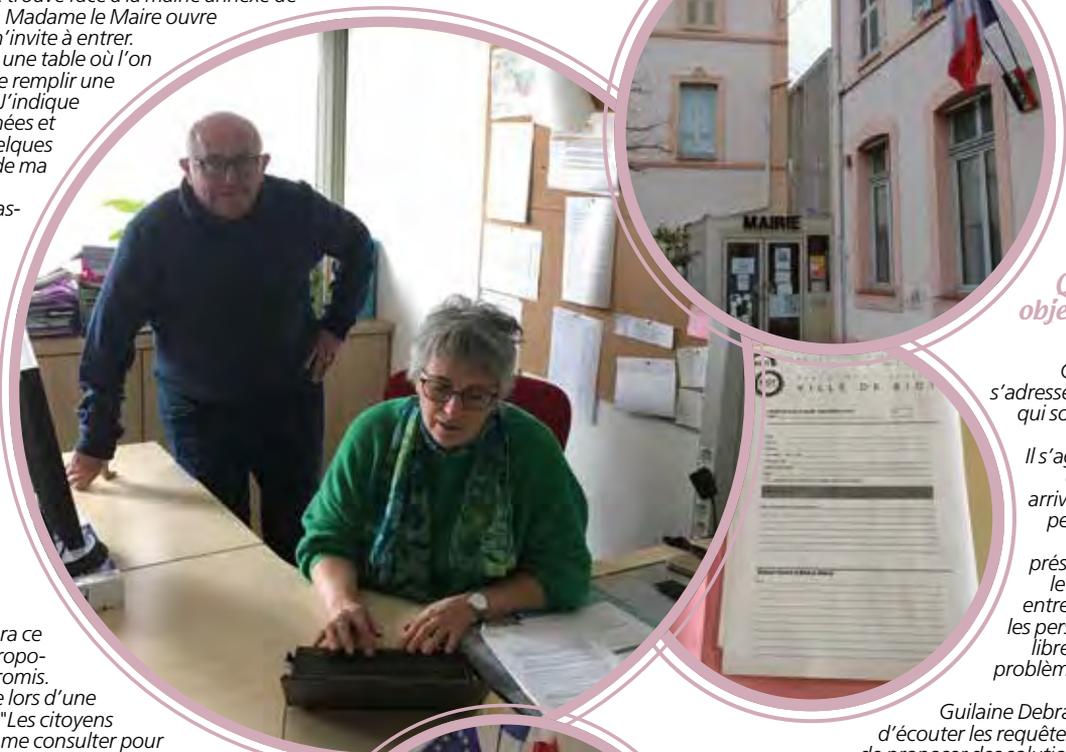
Guilaine Debras, Maire de Biot, reçoit les Biotois en mairie annexe ou en mairie principale deux fois par mois le samedi matin, lors de permanences sans rendez-vous. Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'être au plus proche des habitants de la commune et de privilégier un contact direct avec la population invitée à échanger sur des thématiques variées.

Comment se déroule une permanence ?

Il est 9h. Je me trouve face à la mairie annexe de Saint Philippe. Madame le Maire ouvre les portes et m'invite à entrer. Je m'installe à une table où l'on me propose de remplir une fiche de suivi. J'indique mes coordonnées et détaille en quelques lignes l'objet de ma visite.

Une famille s'assied à mes côtés, je discute un instant avec eux en attendant mon tour. Ils m'expliquent qu'ils sont en désaccord avec d'autres riverains au sujet d'une parcelle de terrain à partager.

Plus tard, Madame le Maire tranchera ce différend et proposera un compromis. Tel est son rôle lors d'une permanence. "Les citoyens peuvent venir me consulter pour résoudre un conflit entre voisins, faire une demande de dérogation scolaire, ou encore me présenter un projet" explique Guilaine Debras.



Quels sont les objectifs de cette démarche ?

Ces permanences s'adressent à tout citoyen qui souhaite s'entretenir avec le Maire. Il s'agit généralement de Biotois, mais il arrive parfois que des personnes d'autres communes se présentent. Madame le Maire réalise des entretiens individuels, les personnes sont alors libres d'exposer leurs problèmes ou de demander de l'aide.

Guilaine Debras prend le temps d'écouter les requêtes, de conseiller et de proposer des solutions. Elle peut également assigner des dossiers à des élus, afin qu'ils puissent répondre aux besoins des citoyens de manière efficace. Les permanences sont considérées comme un temps de discussion privilégié.

« Ces permanences sont nécessaires dans la mesure où elles permettent de rassurer les gens devant les complications administratives », confie Madame le Maire. À la fin de l'échange, on se sent soulagé et satisfait d'avoir été entendu.



Les permanences ont lieu de 9h à 12h deux samedis par mois. Les dates et lieux des rencontres exacts sont disponibles sur les panneaux d'information des accueils municipaux et sur biot.fr



DOSSIER

BUDGET 2019 : BÂCHETTES, PRÉVENTION INONDATION, SERVICES AUX FAMILLES... INVESTIR POUR DEMAIN



« Le budget 2019 est ambitieux, tourné vers l'avenir. Nous avons assaini les comptes de la ville, rationalisé les dépenses, réorganisé les services. Tous les voyants sont au vert pour réaliser nos engagements en cette dernière année de mandat. Nous sommes très fiers du travail accompli au service des Biotois. »
Guilaine Debras, Maire de Biot



Comprendre l'élaboration du budget d'une ville n'est pas une chose aisée. Pourtant, c'est un acte essentiel pour agir durant l'année à venir. Après une très bonne gestion en 2018, qui a vu se dégager une forte épargne, les conditions sont optimales. En 2019, Biot continue à tracer son sillon : aucune hausse d'impôts, baisse des dépenses de fonctionnement, maîtrise de l'endettement. De quoi développer un service public qualitatif et de proximité, respectueux des administrés.

DOSSIER

BUDGET 2019 :
BÂCHETTES, PRÉVENTION INONDATION, SERVICES AUX FAMILLES...
INVESTIR POUR DEMAIN

RETOUR SUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2018

0%

**DE HAUSSE
DES TAUX D'IMPOSITION**



Biot dispose de taux d'imposition plus faibles que la moyenne des villes de même strate.

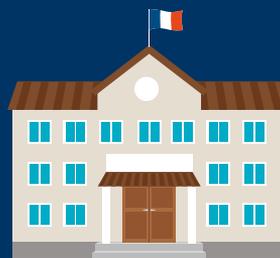
18 M €

DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT

+ 369 000 €

par rapport à 2017* soit

+ 2%



14,4 M€

DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- 352 000 €

par rapport à 2017* soit

- 2%



3,6 M €

D'ÉPARGNE

+ 721 000 €

par rapport 2017* soit

+ 25%



DOSSIER

BUDGET 2019 :
BÂCHETTES, PRÉVENTION INONDATION, SERVICES AUX FAMILLES...
INVESTIR POUR DEMAIN

UN BUDGET 2019 AMBITIEUX



UN OBJECTIF : LE RESPECT DES ADMINISTRÉS



de qualité de service
de transparence
de réactivité
de bonne gestion



DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR

19 500 000 €

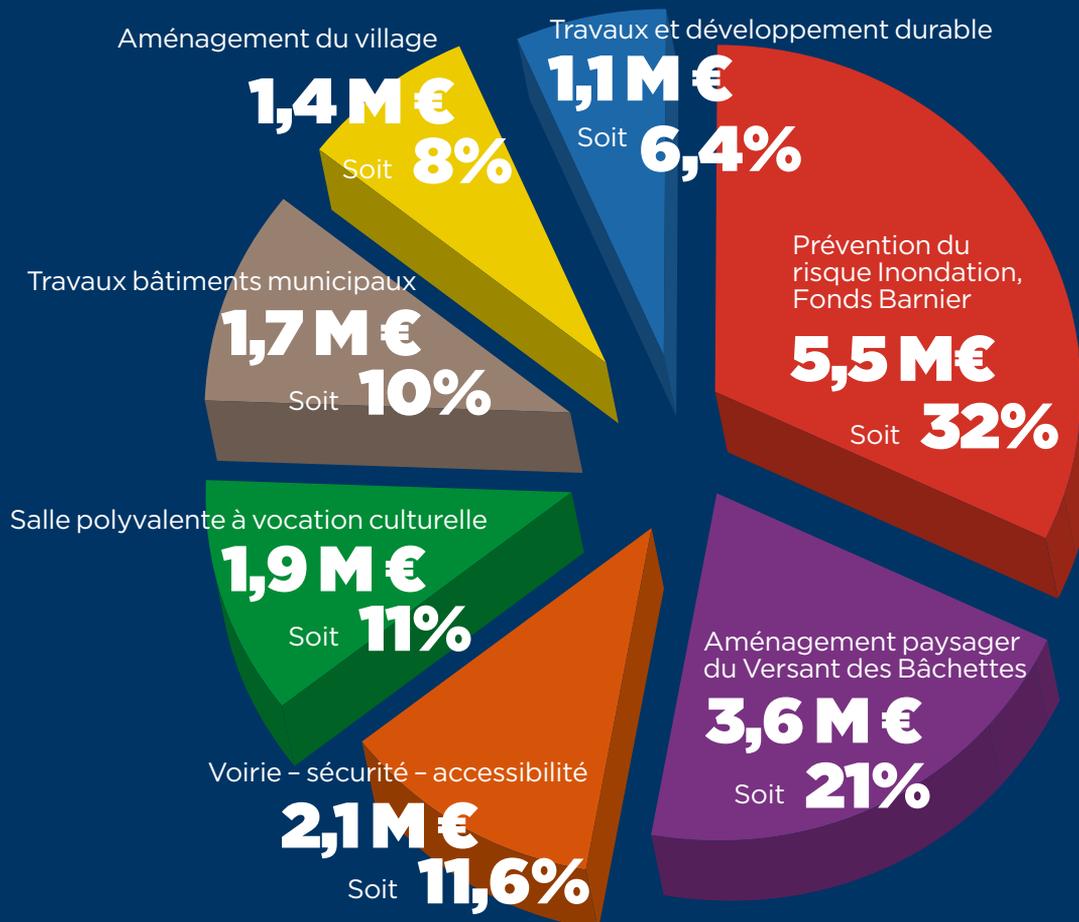
2,2 M€

remboursement dette

17,3 M€

d'équipements

L'ACTION MUNICIPALE EN 2019



BUDGET 2019 :
BÂCHETTES, PRÉVENTION INONDATION, SERVICES AUX FAMILLES...
INVESTIR POUR DEMAIN

UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Malgré un contexte difficile, la ville de Biot présente de très bons équilibres budgétaires : recettes en hausse, dépenses en baisse. Que demander de mieux ?

COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET D'UNE COMMUNE ?

Il est composé d'un budget principal et de budgets annexes : assainissement, eau, tourisme, régie funéraire et CCAS.

Le budget se divise en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Chacune se compose de recettes et de dépenses.

Les dépenses :

- De fonctionnement : personnel, gestion courante, intérêts de la dette
- D'investissement : équipements, remboursement de la dette



Les recettes :

- De fonctionnement : impôts et taxes, prestations de services, dotations
- D'investissement : emprunts, subventions, épargne

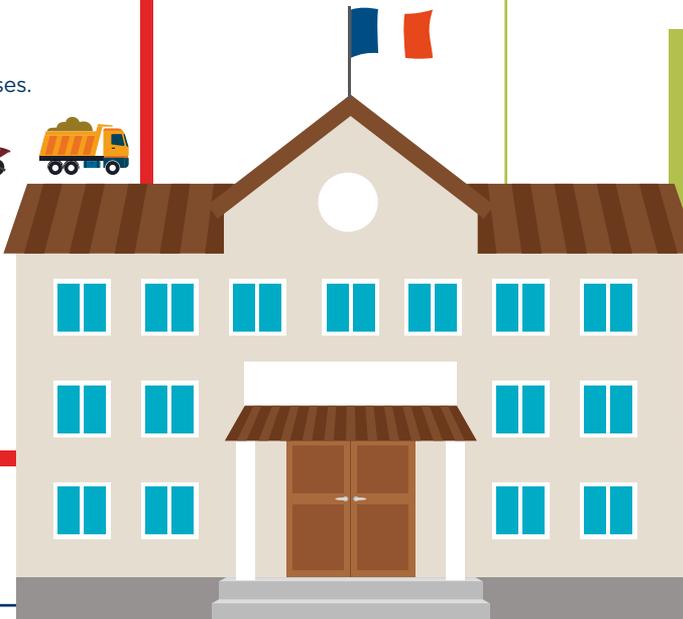


L'ETAT NOUS SERRE LA CEINTURE

Les prévisions de croissance ont été revues à la baisse par la Banque centrale européenne et la Banque de France. L'Etat maintient la pression sur les collectivités, celles-ci devant contribuer pour un quart à la réduction du déficit public.

VOUS AVEZ DIT SOLIDARITÉS ?

La ville participe à l'effort. Elle a versé en 2018, **352 000 € (+10 % par rapport à 2017)** aux autres collectivités plus « défavorisées ». Jusqu'en 2014, la ville touchait **923 000 €** au titre de la dotation générale de fonctionnement (DGF). Depuis 2017, elle verse **15 600 €**.



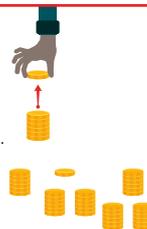
FISCALITÉ DYNAMIQUE

Des taux d'imposition stables, mais des rentrées fiscales qui augmentent. Droit de mutation et taxe de séjour en hausse sont des signes de l'attractivité du territoire.

En 2019, + 1% de recettes
Comparaison BP 2018 - BP 2019

MAITRISE BUDGETAIRE

Une bonne gestion repose sur un contrôle des dépenses. Pour parvenir à cet objectif, un travail de réorganisation a été engagé pour améliorer les conditions et la qualité de travail des services. La masse salariale devrait être en légère hausse en 2019.



En 2019, - 1% de dépenses
Comparaison BP 2018 - BP 2019



0 € DE PÉNALITÉ SRU EN 2019

186 000€ de pénalité en 2018.

La loi SRU impose aux communes de disposer de **25 % de logements sociaux**.

En 2019, pour la première fois depuis longtemps, aucune pénalité ne sera prélevée grâce à un développement maîtrisé de logements.

L'ÉPARGNE

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement donne la capacité d'autofinancement ou résultat réel de fonctionnement.

Pour 2019 + 2 600 000 € sont prévus

BUDGET 2019 : BÂCHETTES, PRÉVENTION INONDATION, SERVICES AUX FAMILLES... INVESTIR POUR DEMAIN

UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

S'endetter, c'est préparer l'avenir. De la même manière qu'une entreprise ou un particulier, une collectivité a besoin d'emprunter pour investir. Si elle ne comptait que sur ses fonds propres pour réaliser ses projets, nombres d'entre eux ne verraient jamais le jour.

QUE NOUS APPREND L'ENDETTEMENT DE LA VILLE ?

Zéro emprunt contracté
entre 2014 et 2018.

Aucun emprunt toxique

En 2019,
2 200 000 € seront
consacrés au remboursement du
capital de la dette.

**La charge de la dette par habitant
s'est réduite :**

Au 31 décembre 2013 : 1709€
par habitant

Au 31 décembre 2018 : 924€
par habitant.



**Entre
2013 et 2019 :
au moins**

**- 1 500 000 M €
de dettes
soit**

**- 8,4 %
d'endettement
de la ville**

INVESTIR POUR DEMAIN

En 2019, pour la première fois du mandat, la ville prévoit un emprunt d'équilibre de 9 000 000 €, afin de finaliser les différents projets engagés.

**Dettes de la ville fin
2013 : 17 800 000 €
Dettes de la ville fin
2019 : 16 300 000 €**

**32,7 M €
d'investissement sur le
mandat. Autofinancé à
72 %**



« L'endettement de notre ville est sain. Il repose sur une politique d'investissements ambitieuse, ancrée dans le réel, dans une bonne gestion des deniers publics. Nous nous étions engagés à maintenir la dette au niveau où nous l'avions trouvée, nous arriverons même à la réduire de manière conséquente ! »

Véronique
Lemarchand,
Adjointe
au Maire,
déléguée aux
Finances



ET COMMENT ON REMBOURSE ?

La capacité de désendettement permet de savoir en combien d'années une commune peut rembourser.

À Biot :

- de 4 ans en 2018

- de 6 ans en 2019

(prévisionnel)

On considère qu'au-delà de 12 ans la situation est critique.



DOSSIER

BUDGET 2019 : BÂCHETTES, PRÉVENTION INONDATION, SERVICES AUX FAMILLES... INVESTIR POUR DEMAIN

UN SERVICE PUBLIC MODERNE

Une bonne gestion passe par un service public moderne. Gestion programmée, travail en régie, ville numérique et connectée, politique de Ressources humaines audacieuse, les clés de la modernité.

Travaux en régie

Après l'école Olivari en 2018, l'EAC, le Dojo municipal et le Jardin Frédéric Mistral, d'importants travaux d'entretien seront menés dans les bâtiments municipaux en 2019. Ils seront pour bonne part réalisés par les services techniques, ce qui permet de limiter les coûts, d'améliorer la réactivité et de planifier les besoins.



Gestion programmée

L'entretien des bâtiments communaux a un coût non négligeable. Afin de le rationaliser, la planification des travaux permet d'anticiper les besoins.

Numérique

Biot investit dans le numérique pour proposer de nouveaux services aux usagers et améliorer les conditions de travail des agents. En 2019, l'espace famille (Gupii) sera modernisé et proposera de nouvelles fonctionnalités. Les accueils de loisirs seront équipés de tablettes pour gérer les présences afin de simplifier leur travail et limiter la consommation de papier.



Connecté

Des panneaux à messageries variables seront installés dans des lieux stratégiques pour mieux informer les Biotois.

Ressources Humaines

- 414 000 € de masse salariale en 2018 soit - 5 %

Les efforts d'organisation des services ont permis de diminuer la masse salariale tout en proposant de nouvelles prestations aux familles.

**Des effectifs stables en 2019 :
240 agents titulaires
et non-titulaires**

- + de compétences
- + d'efficacité
- + de transversalité
- + de conditions de travail



LE CHANGEMENT, C'EST TOUT LE TEMPS

Nouvelles réglementations, transfert de compétence, mutation ou besoin spécifique, comme toute organisation, la ville de Biot est en permanence confrontée au changement de son environnement. Cela nécessite une forte adaptabilité. En permanence, des réflexions globales sont menées afin de demeurer le plus efficient possible et permettre aux agents de développer leurs compétences.



« Exigeante, responsable, humaine et créative, voilà comment qualifier notre politique pour le personnel communal.

Exigeante pour un service de proximité de qualité. Responsable pour une bonne maîtrise des deniers publics. Humaine pour être à l'écoute des agents et valoriser leur engagement au quotidien. Créative pour inventer un service public moderne, innovant, qui répond vraiment aux besoins des administrés. »

Patrick Chagneau, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué aux Ressources Humaines

DOSSIER

BUDGET 2019 : BÂCHETTES, PRÉVENTION INONDATION, SERVICES AUX FAMILLES... INVESTIR POUR DEMAIN



Fête des associations 2018

UNE VIE ASSOCIATIVE FOISSONNANTE

La vie associative est très active à Biot. 9 nouvelles associations ont fait des demandes de subventions en 2019. Afin de soutenir ce dynamisme et de promouvoir les actions citoyennes, la ville s'engage :

364 950 € de subventions en 2019
+ 2 % par rapport à 2018

Répartition du budget par secteurs :

Social 17 550 €

Sport 172 400 € en hausse de 4,5 %

Culture 138 100 € en hausse de 2 %

Vie scolaire 1 000 €

Mémoire nationale 5 200 €

Environnement 4 700 € en hausse de 73 %

Développement économique 1 000 €

Commerce 25 000 €



« Une vie associative dynamique fait la richesse d'une ville. Elle permet aux citoyens de s'investir, de mener des actions collectives, de travailler ensemble à l'amélioration de notre quotidien. Autant que possible, quand un projet citoyen, sportif, culturel, environnemental, social ou touristique peut être porté par une association, nous faisons en sorte de l'accompagner. A Biot, nous avons à cœur de travailler avec tout le monde. »
Gérard Vincent, Adjoint au Maire, délégué aux Associations

DOSSIER

BUDGET 2019 : BÂCHETTES, PRÉVENTION INONDATION, SERVICES AUX FAMILLES... INVESTIR POUR DEMAIN

DES GRANDS PROJETS POUR DEMAIN

En 2019, les inaugurations vont se succéder. Les grands projets initiés depuis le début du mandat sont sortis de terre. De quoi renforcer l'attractivité du territoire.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU VERSANT DES BÂCHETTES
Ouverture en mai



PLACE DE L'ÉGLISE ET PLACE DES ARCADES
Livraison en juin



Dans tous les quartiers

PLAINE DE LA BRAGUE

Fonds Barnier

QUARTIER SAINT JULIEN

Élargissement de l'entrée du chemin de Saint Julien

VILLAGE

Embellissement du jardin Frédéric Mistral

QUARTIER SAINT PHILIPPE

Réfection de l'espace de loisirs / jeux d'enfants

QUARTIER NORD-OUEST

Études et mobilité.



AMÉLIORATION DE LA VOIRIE

Val de Pôme, Issarts, Vignasses, Chèvre d'or, Cabôts...



DOSSIER

BUDGET 2019 : BÂCHETTES, PRÉVENTION INONDATION, SERVICES AUX FAMILLES... INVESTIR POUR DEMAIN

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Le budget 2019 pose les jalons d'un développement maîtrisé : bonne gestion, modernité de l'action publique, transparence. Des pré-requis essentiels pour construire l'avenir, et faire pleinement porter par la ville les principes de transition écologique, sociale et citoyenne.

SÉCURITÉ

Le Plan Communal de Sauvegarde pour prévenir les risques naturels

MOBILITÉ

Bus tram, Rézo pouce, plan vélo

LOGEMENT

Biotiful, Saint Éloi, Route de Valbonne

PROXIMITÉ

Permanence du Maire, Comptoir citoyen

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Marché bio et local

ACCESSIBILITÉ

Mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite

ATTRACTIVITÉ

Aménagement des bords de la Brague



Vers la transition

ZÉRO DÉCHET
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL
MOBILITÉ DOUCE
ÉCOCITOYENNETÉ
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS
SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS



VOS QUARTIERS

L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU VERSANT DES BÂCHETTES

L'aménagement paysager du versant des Bâchettes entre dans la dernière ligne droite. Après l'ouverture des nouvelles places de parking mi avril, les derniers travaux se concentrent sur l'ancien parking et la place. Ouverture programmée en mai.

Alors que stationner coûte de plus en plus cher dans les zones urbaines, à Biot, c'est GRATUIT !

337 places de stationnement

Dont **5** places pour les personnes à mobilité réduite

22 places pour les 2 roues

3 bornes doubles à rechargement électrique

Stationnement plus facile

Grâce à son système de comptage électronique, se garer sera un jeu d'enfant. Des panneaux et une application indiqueront en temps réel le nombre de places disponibles.



Accessible à tous

Un cheminement doux permettra un accès facilité au village : rampes, pentes douces...



1882m² de revêtements semi-perméables et drainants des places de parkings, permettront de limiter l'imperméabilisation des sols.

580 m³ de rétention

Parce que le risque Inondation est une préoccupation majeure, l'aménagement paysager des Bâchettes a été calibré pour traiter jusqu'à 17 000 m² d'eaux de ruissellement augmentant la capacité de rétention de 20% pour les pluies centennales.

Le bassin de 450m³ sera complété par un système de rétention sur la partie haute de 130m³.



Double sens de circulation

Plus la peine de descendre le vallon des Combes pour rejoindre la route de Valbonne, l'ensemble de l'aménagement sera à terme à double sens.

La place se dévoile

La place prend forme petit à petit. Le nouveau transformateur est sorti de terre. L'ancien sera bientôt démoli.



Un lieu de vie

Avec son saut-de-Loup qui offrira une vue dégagée sur les Aspres, la place de 450 m² sera un lieu de rencontre et de partage.

Le cyprès, symbole des Bâchettes est toujours là !



Les murs en parment de pierres valoriseront l'esthétique de l'ouvrage.



Paysager !

Afin de l'intégrer au mieux dans son environnement, c'est **100** arbres, **850** arbustes et **300** plantes grimpantes qui seront plantés. Les murs végétalisés finiront de le fondre dans l'espace. Les conteneurs à déchets seront enterrés ainsi que le transformateur.

L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE RÉNOVÉ

L'Espace des Arts et de la Culture a connu un vrai rafraîchissement. Programmés sur 2018 et 2019, les travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires afin de perturber le moins possible l'activité. De quoi permettre aux 800 élèves et à leurs professeurs de préparer sereinement la fin de l'année et les échéances artistiques à venir. État des lieux.

Menuiseries extérieures

Les portes-fenêtres en bois ont été remplacées par d'autres en aluminium afin de garantir une meilleure isolation thermique du bâtiment. Les ouvertures des fenêtres à soufflet ont été modifiées.

Les salles de musique sonnent juste !

Dans les salles de musique, de nouveaux

faux-plafonds ont été installés afin d'améliorer la qualité acoustique. Les néons ont été remplacés par des pavés LED pour réaliser des économies d'énergie.

Accessibilité et sécurisation

Une serrure anti-panique avec barre d'enfoncement a été installée sur l'issue de secours.

La mise aux normes *Personne à mobilité réduite*

a été renforcée, notamment pour l'accès aux toilettes.

Cet été, la réfection de l'étanchéité du toit terrasse permettra de mettre à la disposition des usagers un bâtiment tout confort.



Menuiseries extérieures : **77 148 € HT**
Accessibilité : **5 347 € HT**
Electricité + éclairage : **2 685 € HT**
Sécurité Incendie : **2 377 € HT**
Peinture : **10 035 € HT**
Matériel divers : **6 272 € HT**
Pose d'un sol souple : **2 225 € HT**
Coût total des travaux : **106 089 € HT**



SOCIÉTÉ



LA PAUSE MÉRIDIANNE N'EST PAS DE TOUT REPOS

Dans les écoles de la ville, le temps scolaire rythme la journée. Mais avant, pendant et après la classe, les élèves sont pris en charge par des équipes d'animation qui participent au développement de leur curiosité. La pause méridienne fait partie de ces moments riches en découvertes. Petit tour d'horizon.

Comment fonctionne la pause méridienne ?

Afin de ne pas engorger la cantine à l'heure de pointe, les enfants sont répartis par groupe. Les CP mangent toujours les premiers.

Les autres classes déjeunent par roulement. Pendant que les uns sont à la cantine, les autres participent à des ateliers ou pratiquent des jeux libres. À chaque début de trimestre, les 18 animateurs périscolaires présentent les activités qui seront proposées pendant les 10 prochaines semaines par tranches d'âges

(CP-CE1 et CE2-CM1-CM2). Les enfants choisissent librement parmi les propositions qui leur sont faites.

Des ateliers ludiques et créatifs

Avant ou après le déjeuner à la cantine, des ateliers sportifs, artistiques ou manuels sont proposés. Chaque enfant, selon son envie peut pratiquer l'activité qu'il souhaite : tennis de table, taekwondo, zumba ou sophrologie, création de livres de légendes, de bandes

dessinées, scrapbooking, couture, jardinage, origami modulaire... Les enfants sont encadrés par les animateurs de la ville et des intervenants extérieurs : chaque midi, c'est l'occasion pour chacun de s'initier et découvrir des techniques nouvelles de manière ludique. Très appréciés, ces ateliers seront présentés lors du rendez-vous annuel « Faites vos jeux » et d'ores et déjà renouvelés à la rentrée 2019.

« La pause méridienne est un moment important, elle rythme la journée scolaire. Elle doit permettre aux enfants de se détendre pour bien aborder l'après-midi. Nous essayons de proposer un large choix d'activités, pour susciter leur curiosité, leur faire découvrir de nouvelles choses de manière ludique. »

Claudette Brosset, Adjointe au Maire déléguée à la Vie Scolaire et aux Loisirs

FAITES VOS JEUX !

Faites vos jeux ! sera de retour le samedi 18 mai prochain de 9h30 à 13h à l'école Olivari.

Venez profiter des nombreuses animations artistiques, sportives et créatives pour toute la famille ! Cette année, la thématique sera la jungle (dresscode : vert et marron). Ateliers - Spectacles des enfants - Buffet gourmand offert et réalisé par les équipes de cuisine. Inscription obligatoire, Bulletin à retourner avant le vendredi 3 mai 2019 à fvj@biot.fr

Renseignements : Vie scolaire, Petit Enfance, Jeunesse
fvj@biot.fr - Tél. : 04 92 38 17 90



5^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL ÉCOCITOYEN "SOUFFLEURS D'AVENIR"



La 5^{ème} édition du festival consacrée à la transition écologique, sociale et citoyenne s'installe à Biot les 26, 27 et 28 avril prochain.
Au programme : marché bio et local, débats, défilé de mode, concerts, ateliers et animations.
Pour tout savoir sur la transition !



Table ronde : Climat, il est encore temps !

Le Festival ouvrira ses portes vendredi 26 avril par une table ronde sur la question du Climat. En partant des conclusions du rapport 2018 du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat (GIEC), les échanges déclineraient le champ des possibles en terme de lutte contre le réchauffement climatique. Des solutions existent, il n'est pas trop tard !
Vendredi 26 avril à 19h, Salle Paul Gilardi, Entrée libre.



Il n'y a pas d'âge pour être un écocitoyen !

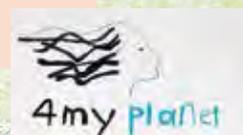
Parce que la sensibilisation des plus jeunes est essentielle pour préparer le monde de demain, de nombreuses animations, expositions et activités ludiques sont proposées.

Manège à pétales, spectacle de marionnettes, ateliers créatifs et ludiques, jeux éducatifs sur la transition écologique... Venez en famille, déambuler dans les rues du village, pour découvrir la riche programmation à destination des plus jeunes.



Alexia Barrier, Marraine de l'édition 2019

En pleine préparation du Vendée Globe 2020, Alexia Barrier sera, cette année, la marraine du Festival. Biotoise, son engagement dans la vie locale, auprès des plus jeunes, et sur les questions environnementales, au travers du projet 4myplanet qui mène des recherches pour la protection de la Nature et des Océans, n'est plus à démontrer.





Les temps forts de "Souffleurs d'Avenir"

DÉBATS

RENCONTRE LITTÉRAIRE

ATELIERS CRÉATIFS ET LUDIQUES

THÉÂTRE-FORUM

MARCHÉ GOURMAND

STANDS D'INFORMATIONS

SPECTACLES

DÉFILÉ DE MODE UPCYCLING

PROJECTION DE DOCUMENTAIRES

EXPOSITIONS



Enercoop Paca

Créée en 2013, Enercoop Paca est une coopérative fournisseur d'énergie verte ! Elle tiendra son assemblée générale annuelle à la salle Gilardi, pendant le Festival.

« Enercoop Paca se réjouit de tenir son Assemblée Générale 2019 à Biot en partenariat avec Souffleurs d'Avenir, un festival qui met à l'honneur la transition sous toutes ses formes : écologique, sociale, citoyenne.

Nous sommes heureux d'aller à la rencontre de nos sociétaires des Alpes-Maritimes, un territoire où nous comptons des ambassadeurs très actifs et où nous avons pu accompagner le démarrage de projets de production d'énergie renouvelable citoyens.

Créée en 2013 et soutenue par 2 200 sociétaires, Enercoop Paca est une coopérative régionale du réseau Enercoop et propose une offre de fourniture d'électricité 100 % renouvelable grâce à un approvisionnement direct auprès de producteurs français (hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse). 5 400 consommateurs ont déjà fait le pas en région ! Gageons que ce festival sera l'occasion d'échanges et de nouveaux partenariats fructueux ! »

Thomas Guérin, Président d'Enercoop Paca



www.trailpourtous.fr

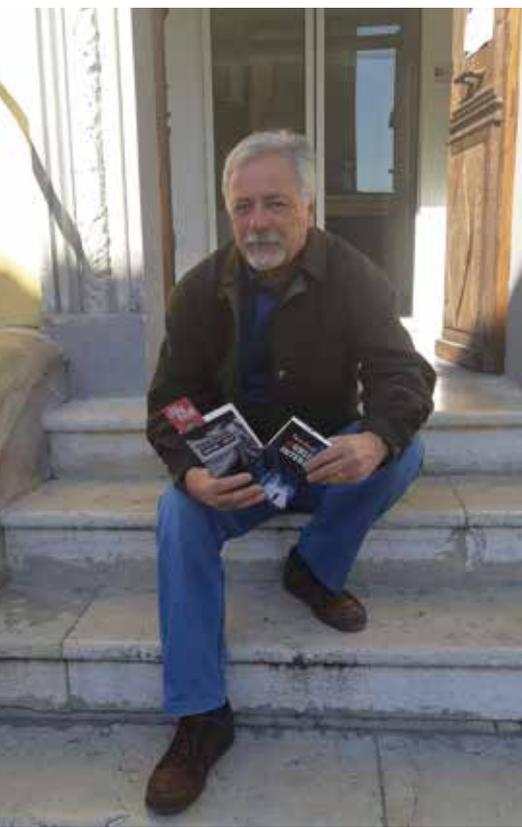
100 % accessible

L'association « Trail Pour Tous » propose aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) d'accéder aux différents lieux du festival grâce à un système de joëlettes uniquement le samedi. Sur rendez-vous, avant le 15 avril au 06 23 75 16 14.



Programme complet sur biot.fr
RENSEIGNEMENTS : Office de Tourisme 04 93 65 78 00 - tourisme@biot.fr
www.biot-tourisme.com

PIERRE BROCCHI : DU SIFFLET AU STYLO



Ceux qui ont fréquenté les bancs (ou plutôt les vestiaires) du collège de l'Eganaudé dans les années 90 s'en souviennent sans doute. Pierre Brocchi, ancien professeur d'Éducation physique et sportive, devenu écrivain prolifique, enchaîne les succès littéraires. *Aucun répit*, son avant-dernier roman a été sélectionné pour le prix Azur, alors que son dernier ouvrage *Oubli interdit*, vient tout juste de sortir en librairie.

En 2008, jeune retraité, Pierre Brocchi découvre un vieux manuscrit, entamé lors de sa première affectation à Orléans. « *Lorsque je suis tombé dessus, je l'ai repris entièrement. J'ai toujours eu le virus de l'écriture* ». Suivent plusieurs polars, dont les intrigues mènent le lecteur des marinas du bord de mer à la Verrerie de Biot, en passant par l'arrière-pays niçois. « *On met toujours beaucoup de soi lorsqu'on écrit. On se livre* ».

Après cinq romans publiés chez un éditeur local, vient, en 2018, le temps de la reconnaissance : la rencontre avec un éditeur national. Lucien Souny venait de lancer une collection Polar. « *J'ai été le quatrième à être publié*. » *Aucun Répit*, avec son atmosphère noire et singulière, emmène le lecteur dans un long parcours entre l'Écosse et le sud de la France. Succès immédiat. *Oubli interdit*, sa dernière parution, est une enquête au rythme effréné. Hyperactif, Pierre Brocchi prépare

déjà son huitième ouvrage, où il revient à son premier amour : le sport.

Entre deux sessions d'écriture, il enchaîne salons du livre et dédicaces en librairies.

« *Le prof de gym qui écrivait, est devenu l'écrivain qui fait du sport* ». Mais malgré les succès, pas question de se prendre trop au sérieux.

Pierre Brocchi sera en dédicace au salon du polar de Saint Laurent du Var les 27 et 28 avril, au salon du livre de Nice les 31 Mai, 1^{er} et 2 juin, et au festival du livre de Mouans-Sartoux les 4, 5 et 6 octobre... des occasions pour les biotoises et biotois d'un retour sur le passé de cet enseignant qui a troqué avec succès son sifflet pour un stylo !

Sélectionné pour le prix Azur 2019

Le Prix Livre Azur, créé en 2013 par le Département est décerné à des écrivains originaires ou ayant écrit sur les Alpes-Maritimes. Organisé par la Médiathèque départementale, le jury est composé de lecteurs passionnés. Cette année, 4 concurrents sont en lice : Eric Fottorino, Jean-Baptiste Andrea, Célia Houdard et... Pierre Brocchi. Résultats attendu le 28 juin prochain.

LES ANCIENS COMBATTANTS SONT DE SORTIE

L'amicale des Anciens Combattants organise régulièrement des sorties conviviales. En février, ils ont ainsi pu admirer le carnaval de Viareggio en Italie. Une belle journée, malgré la pluie. Une bonne occasion pour la cinquantaine d'adhérents de l'association de se retrouver et d'entretenir le devoir de mémoire.



ARBUGIOS VOUS FAIT VOYAGER

L'association Arbugios a été fondée dans un seul but : faire voyager les Biotois à des tarifs préférentiels. De retour d'un séjour dans les Pouilles, en Italie, les membres préparent déjà leur prochaine escapade : ce sera le Pays Basque du 12 au 17 mai puis en octobre, destination la Jordanie.

Vous avez envie de larguer les amarres ?

Renseignement : Michel Couillet
Mail : michel.couillet@gmail.com
Mobile : 06 70 40 81 06

L'APE BIOT VILLAGE

L'association des parents d'élèves Biot village organise le 21 juin pendant la fête de la musique sa traditionnelle buvette au cœur du village.

La tombola des écoles ouvrira en juin. Le tirage aura lieu le 28 juin pendant la kermesse. Tous les gains récoltés permettront de développer de nouveaux projets dans les écoles.

contact@apebiotvillage.fr

ART ESTHETIC FÊTE SES 30 ANS !

Le salon de beauté Art esthetic fêtera ses 30 ans le 21 juin prochain. Venez partager le verre de l'amitié pour célébrer ce bel anniversaire !

Art Esthetic
54 Rue Saint Sébastien - www.art-esthetic.fr

4L TROPHY

UNE AVENTURE INOUBLIABLE !

Retour en images sur le périple de l'équipage biotois-villeneuvois.



1. Présentation de la 4L place De Gaulle avant le départ.
2. Grosse frayeur après 50 kilomètres, on tombe en panne. Juste un contretemps mais nous sommes présents au départ de l'aventure à Biarritz.
3. Première piste marocaine après l'asphalte espagnole.
4. Grand bivouac à Merzouga où nous sommes installés pour 3 jours. Avec la remise des fournitures scolaires à l'association « les enfants du désert ».
5. Moments intenses où nous allons à la rencontre des enfants, dialoguer, échanger et même partager leurs jeux.
6. Parmi nos nombreuses rencontres un Biotois !
7. Début de l'épreuve marathon, sans assistance. Nous allons devoir nous débrouiller seuls jusqu'à l'arrivée à Marrakech, 2 jours intenses dans le désert fait de magnifiques rencontres. Cette aventure est avant tout un raid solidaire. Les équipages s'entraident. L'union fait la force !
8. Dîner insolite improvisé au milieu du désert avec de nouveaux amis.
9. Avec l'équipage composé du Biotois et son coéquipier Lillois, nous avons voulu immortaliser cette nouvelle amitié et ces moments de partage inoubliables.
10. L'aventure arrive à son terme, lors des dernières rencontres avec les habitants, nous leur remettons nos médicaments et tout ce dont nous n'aurons plus besoin. C'est notre façon de les remercier pour l'accueil dans ce pays magnifique.
11. Sur la route de Marrakech, pause déjeuner dans un village haut en couleur.

RETOUR EN IMAGES



Mon enfant et les écrans : comment cohabiter ?

Le jeudi 24 janvier a eu lieu la rencontre *Parents-enfants : mon enfant et les écrans, comment cohabiter ?* à la salle Gilardi. Animée par Sandrine Orsatti, psychologue clinicienne, Loïc Lavillat et Justin Vailhere de Play Outside, cette échange a permis de sensibiliser les parents à l'usage des écrans.

Télévision, smartphones, tablettes tactiles, ordinateurs, objets connectés... Ils sont partout. Lors de nos déplacements, dans nos activités de loisirs, dans notre environnement social ou familial... Les professionnels ont pu distiller nombres de conseils pratiques aux parents pour faire bon usage des écrans.

Pour approfondir :

<https://www.3-6-9-12.org> ou www.netecoute.fr

Ateliers sur les addictions pour les 4^{èmes}

Dans le cadre du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), le collège de l'Éganaude, en partenariat avec la mutualité française, a sollicité le service jeunesse afin d'informer les jeunes sur les addictions. Un animateur de la ville, en binôme avec un professionnel du collège, a sensibilisé les classes de 4^{ème} pendant 4 ateliers. Les échanges ont été riches et fluides, dans un climat de confiance. « *Les élèves ont apprécié cette heure de réflexion autour des conduites addictives pour leur transmettre quelques "savoir-être" pour leur vie d'adolescent et d'adultes.* » indique M^{me} Caratini, CPE du collège.



INSCRIPTIONS

• Été ALSH enfants et ados :

du 6 au 26 mai 2019

• Séjour été enfants et ados :

du 6 au 12 mai 2019

• ALSH mercredi rentrée 2019 :

du 6 au 26 mai 2019

Sur votre espace Familles

Spectacle de Kevin Razy

Tous les deux mois, une sortie extrascolaire est organisée afin de partager un moment convivial avec la jeunesse biotoise. Très appréciée, l'objectif est de proposer des choix variés autour de la culture, du sport... Le jeudi 31 janvier, 17 jeunes ont pu assister au spectacle de l'humoriste Kevin Razy à la salle Minautore de Vallauris. Un bon moment de détente !





Le séjour ados hiver à Villard-de-Lans

Du 10 au 16 février, 32 jeunes sont partis à Villard-de-Lans, profiter du beau temps et de la neige fraîche. Ski ou snowboard, patinoire, piscine, sans oublier une activité pédagogique pour apprendre les consignes de sécurité en montagne. Puff, plaisir et apprentissage!

Retour en images sur les vacances d'hiver !

Près de 40 jeunes ont participé, chaque semaine, aux animations proposées pendant les vacances d'hiver. Dans le cadre de la campagne 1, 2, 3 Zéro incivilité, ils ont créé une affiche sensibilisant au problème des déjections canines.

De nombreuses sorties ont été proposées : patinoire, luge, yonner à Auron, cinéma, bowling, festival du jeu, babyfoot géant, rencontres inter-centre avec Antibes.

Les jeunes ont fait des propositions pour préparer les prochaines vacances. Rendez-vous pour celles de printemps !



ACCUEILS DE LOISIRS

CONTES ET LÉGENDES, HARRY POTTER, MUSIQUE ET CARNAVAL !

Pendant les vacances d'hiver, les enfants des accueils de loisirs ont profité d'un programme riche et varié. Contes et légendes sur l'hiver, activités autour des cinq sens, découverte des percussions ou de la sarbacane, et circus party pour les maternels. Initiation à l'art et à ses techniques, à la musique, atelier sur les animaux ou la citoyenneté autour du monde de Harry Potter pour les plus grands. Point d'orgue le vendredi avec le traditionnel carnaval, tous déguisés pour finir les vacances en beauté !

BIOT

la créative



ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Un trimestre riche en événements

- **Mercredi 3 avril Salle Gilardi 19h30 « Carte blanche »** : Les élèves de danse jazz des classes de Katuscia Onnis et Angelo Monaco vous ont proposé de partager leurs propres créations : chorégraphie, choix des musiques et costumes avec la participation d'élèves stagiaires venus d'Italie suite à l'obtention d'une bourse d'études.
- **Mercredi 24 avril** : Visite du Musée Picasso d'Antibes pour les classes adolescents en Arts Plastiques.
- **Mercredi 24 avril, salle Gilardi 19h** : « Invitation au voyage » spectacle réunissant les classes d'Arts Plastiques, Danse,

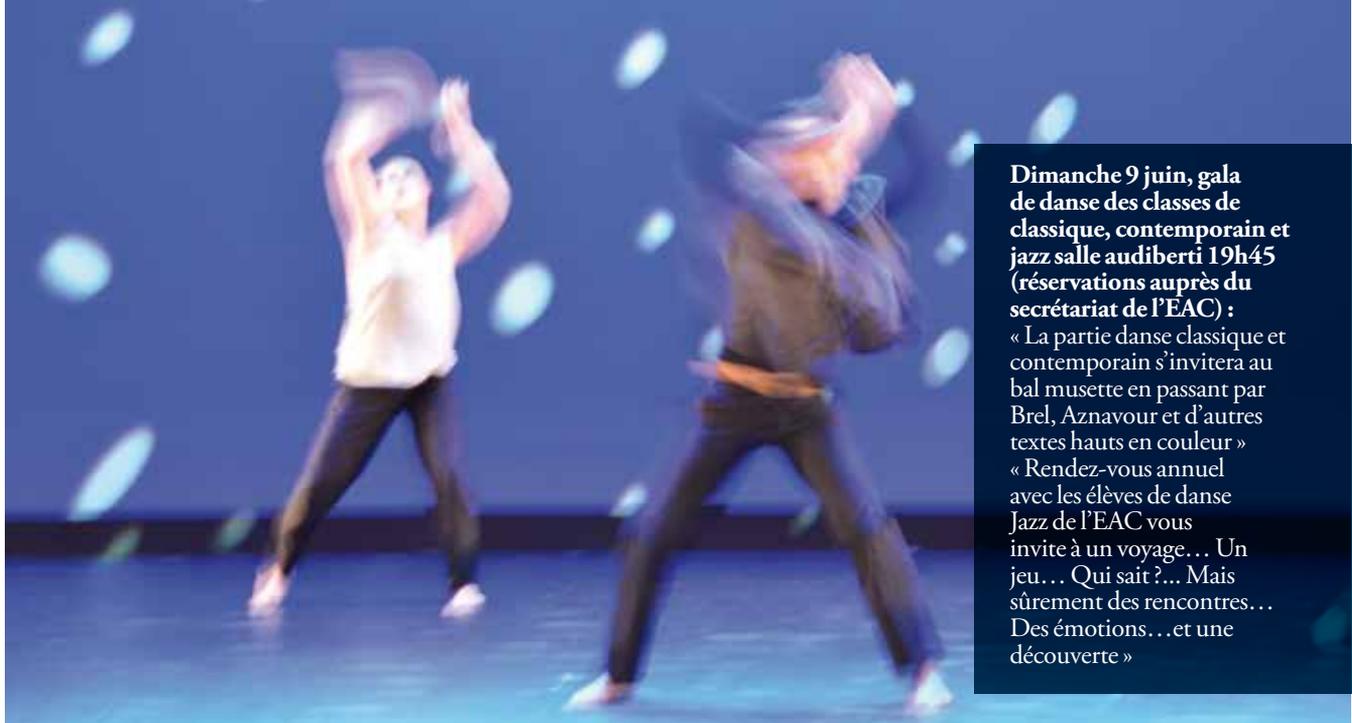
Théâtre et Musique de l'EAC.

- **Vendredi 26 avril, hall d'accueil 18h30** : Vernissage de l'exposition des œuvres de Céleste Favaro. Exposition jusqu'au 10 mai.
- **Vendredi 10 mai, salles municipales d'exposition 18h** : Vernissage de l'exposition générale des classes d'Arts Plastiques ayant pour thème « Le Secret ». Exposition jusqu'au 25 mai.
- **Samedi 11 mai** : Participation de l'orchestre de musiques actuelles au Printemps de Mouans Sartoux réunissant de nombreux orchestres de la région.

- **Mercredi 15 mai Hall d'accueil 18h30** : Vernissage de l'exposition des classes de dessin réunies. Exposition jusqu'au 29 mai.
- **Judi 23 mai salle Ravel de l'EAC 19h** : Audition des classes de musique
- **Samedi 25 mai Pelouse de l'EAC 18h** : Printemps de l'EAC avec la participation des classes d'arts plastiques, danse, théâtre et l'orchestre de musiques actuelles.
- **Dimanche 9 juin, salle Audiberti à Anthéa 19h45** : Gala de danse.

- **Dimanche 16 juin, salle Vaneck à Anthéa 14h, 16h et 19h** : Spectacles de théâtre.
- **Lundi 24 juin, église Sainte Marie Madeleine 19h** : Audition générale des classes de musique.

Tous les spectacles sont gratuits dans la limite des places disponibles sauf le gala de danse ou les spectacles de théâtre ayant lieu à Anthéa, réservations auprès du secrétariat de l'EAC.



Dimanche 9 juin, gala de danse des classes de classique, contemporain et jazz salle audiberti 19h45 (réservations auprès du secrétariat de l'EAC) :

« La partie danse classique et contemporain s'invitera au bal musette en passant par Brel, Aznavour et d'autres textes hauts en couleur »
 « Rendez-vous annuel avec les élèves de danse Jazz de l'EAC vous invite à un voyage... Un jeu... Qui sait?... Mais sûrement des rencontres... Des émotions... et une découverte »



Dimanche 16 juin, spectacles de théâtre, salle Pierre Vaneck à Anthea (réservations auprès du secrétariat de l'EAC)

- **14h : "Des enfants sur un toit"**, création de Nathalie Blazin : tous les cours enfants + la classe spectacle

" Dans la ville de New York, dans le quartier de Brooklyn, des groupes d'enfants viennent chercher refuge, l'été, sur un toit... Ils se racontent des histoires pour oublier la dureté de leur vie. Ils rêvent tous d'aller au cirque voir "le plus grand show du monde" de Barnum.

- **16h : "Gangs of brooklyn"**, création de Nathalie Blazin : tous les cours collégiens, lycéens débutants + la classe spectacle
"Dans le quartier de Brooklyn, les gangs ont signé une trêve afin de faire face aux soldats de la conscription, qui entreront bientôt en ville pour tirer au sort quels jeunes partiront faire la guerre de Sécession. C'est à cette époque que Barnum décide d'installer son premier chapiteau sur les docks de Brooklyn"
 Ce spectacle est inspiré des Draft Riots, de violentes émeutes qui se déroulèrent à

New York du 13 au 16 juillet 1863, après l'adoption par le Congrès des États-Unis de nouvelles lois sur la conscription.

- **19h : "P.T.B."** spectacle écrit par Nathalie Blazin, chorégraphie Katy Onnis; classes adultes et classe lycéens confirmés, + classe spectacle.

"À la fin de sa vie, Phinéas Taylor Barnum, le roi de la supercherie, l'inventeur de la publicité, le génie du cirque, décide d'écrire ses mémoires et il se souvient des événements qui ont marqué sa vie, les personnalités incroyables qu'il a rencontrées, la femme à barbe, l'homme chien... les personnages se battent pour se faire accepter, la souffrance se mêle à l'amour... Mais PTB et son associé, créeront le plus grand show du monde" (attention spectacle avec entracte).

ZOOM ARRIÈRE !!!

Résultats du 35^{ème} concours régional de piano de Mouans-Sartoux

Dimanche 3 février s'est déroulé le traditionnel concours de piano où, cette année encore, les élèves de notre école de musique ont brillé :

- **Initiation 1 :** Emyline WIEST 17/20 avec coupe
- **Initiation 2 :** Emma BARBIER 17/20 avec coupe et Emyline WIEST 18/20 avec coupe
- **Préparatoire 2 :** Clément CHEVALLIER 15/20 médaille d'or

Bravo aux participants et à leurs professeurs : Dominique Glory, Nathalie Smil et Olivier Augé-Laribé

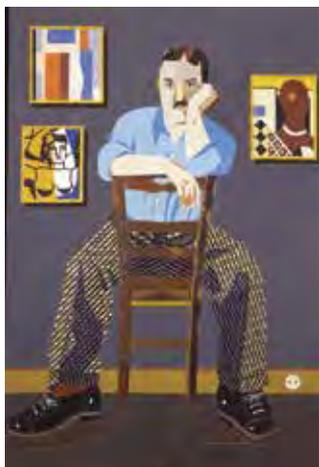


Week-end à Paris pour les élèves de danse classique

Le 15 Décembre dernier, les élèves de la classe "Avancée" en Danse Classique se sont rendues aux portes ouvertes de l'École de Danse de l'Opéra Garnier de Paris avec leur professeur Celia Bodiguel.

Au programme, démonstrations de la 6^{ème} division jusqu'à la 1^{ère} Division avant l'entrée du corps de ballet (élèves âgés entre 8 et 16 ans), ainsi que les disciplines attenantes comme la danse contemporaine, comédie musicale, folklore, mime, danse de caractère et classe de Pas de Deux. Une très belle journée de danse au Palais Garnier !

LES AMITIÉS CRÉATIVES DE FERNAND LÉGER - OPUS 3



(1)



(2)



(3)

À partir du 1^{er} juin prochain, le musée national Fernand Léger poursuit l'exploration d'une thématique, lancée en 2017, celle de l'amitié artistique. Fernand Léger (1881-1955) s'est en effet entouré tout au long de sa vie de ses alter ego les plus illustres : peintres, architectes, sculpteurs, poètes. Nous avons rencontré pour l'occasion Julie Guttierrez, conservatrice du musée et commissaire de l'exposition. Interview.

Biot Infos - C'est le 3^e volet que vous consacrez aux amitiés artistiques de Fernand Léger : qu'allons-nous y découvrir ?

Julie Guttierrez - En 2017 et 2018, nous avons présenté l'œuvre de Léger à travers la représentation du mouvement ou la fascination pour le monde mécanique, thèmes qui ont nourri les avant-gardes de la première moitié du XX^e siècle. Cette année, nous voudrions souligner l'influence pérenne de Fernand Léger, sur ses contemporains et les générations plus actuelles, suivant deux sujets a priori classiques : la figure humaine et le paysage. Au fil de sa production, Léger a simplifié la figure non pas pour l'effacer mais pour mieux en montrer l'essentiel. Cette évolution notable en peinture le fut en sculpture : ses amis sculpteurs Constantin Brancusi (1876-1957) et Alexander Calder (1898-1976) ont cherché eux aussi à simplifier leur sujet. Le paysage traverse toute l'œuvre de Fernand Léger et s'impose comme un thème majeur après 1945 : les loisirs de plein air l'attiraient beaucoup, il voulait montrer leur importance grandissante dans la vie quotidienne. Des artistes actuels ont pour-

suivi ce thème, comme Erró (né en 1932) qui cite Léger : il intègre directement le motif de *La Grande Parade sur fond rouge* (1953) dans son tableau qu'il compose comme une bande dessinée (*Le Grand Cirque*, 2016).

Alors, il avait tant d'amis que ça, Fernand Léger ? Si on l'imaginait à notre époque, combien de « followers » aurait-il sur Facebook ou Twitter ?

JG - Oui, nous découvrirons grâce à cette exposition que Léger avait de nombreux amis ! Ils partageaient souvent des moments de convivialité, comme nous le montrent les archives ou la correspondance conservée. Ils avaient aussi des recherches artistiques communes, ce qui a engendré entre eux des influences mutuelles. À cette époque, les artistes travaillaient beaucoup ensemble, dans le but de renouveler l'art et d'apporter une nouvelle vision du monde. Le réseau de Fernand Léger était d'envergure internationale ! Il faut rappeler qu'il a vécu durant la Seconde Guerre mondiale à New York, au sein de la communauté d'artistes européens exilés, tels que Marcel Duchamp ou Max Ernst. Auparavant, ses

années de jeunesse à Paris lui ont permis de rencontrer des artistes majeurs en formation : Chagall, Zadkine, les poètes Cendrars et Apollinaire à La Roche, cité d'artistes à Montparnasse, et aussi Picasso et Modigliani au Bateau-Lavoir, autre résidence mythique à Montmartre. Il a côtoyé plasticiens et intellectuels toutes générations confondues et a cultivé la plupart de ses amitiés tout au long de sa vie. Il était très proche par exemple du couple de peintres Robert et Sonia Delaunay, avec qui il expérimentait sans cesse la couleur.

De quoi parlait-il au juste avec ses amis ? Ont-ils créé des œuvres ensemble ?

JG - Fernand Léger échangeait autant sur la théorie que sur sa pratique d'artiste. Il avait foi dans la force collective de l'être humain et était en quête de nouvelles collaborations. C'est pourquoi il s'est tourné dans les années 1920 vers le monde du spectacle en créant notamment des décors et costumes pour la troupe des Ballets suédois. Son vif intérêt pour l'architecture et les arts décoratifs l'ont amené à côtoyer et à collaborer avec la designer Charlotte Perriand (1903-1999) et l'architecte Le

Corbusier (1887-1965). Cela lui a permis d'inscrire son œuvre dans l'espace public et de la rendre accessible à tous. Enfin, il partageait avec Calder une véritable passion pour le cirque : ils se rendaient ensemble au fameux Cirque Medrano, situé boulevard de Rochechouart, à Paris.

Un dernier mot pour inciter nos lecteurs à venir voir l'exposition ?

JG - L'exposition sera riche en découvertes avec de très beaux vis-à-vis d'œuvres, par-delà les générations. Notre accrochage sera à l'image de Fernand Léger, ouvert et généreux. Alors, raison de plus pour venir partager ce moment avec vos amis !

INFORMATIONS PRATIQUES

Vis-à-Vis. Fernand Léger et ses ami.e.s, du 1^{er} juin au 23 septembre 2019
Musée national Fernand Léger
255, chemin Val de Pôme - 06410 Biot
Tél: 04 92 91 50 20
www.musee-leger.fr
Ouvert tous les jours sauf les mardis
Du 2 mai au 31 octobre : de 10h à 18h
Suivez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

1. Eduardo Arroyo, *Fernand Léger*, 2007, huile sur toile. Courtesy Galerie Louis Carré, Paris ©ADAGP, Paris, 2019.
2. Fernand Léger, *La Grande Parade sur fond rouge*, 1953, huile sur toile. Musée national Fernand Léger, Biot ©Photo : Rmn-Grand Palais / Gérard Blot ©ADAGP, Paris, 2019.
3. Erró, *Le Grand Cirque*, 2016. Peinture glycérophtalique sur toile. Courtesy Galerie Claire Gastaud, Clermont-Ferrand. ©photo Archives Erró. ©ADAGP, Paris, 2019.

EXPO- SITION

Torun et ses enfants - Bijoux contemporain à Biot

Vivianna Torun Bülow Hübe a marqué l'histoire du bijou contemporain de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Au delà d'une simple ligne esthétique, elle a proposé une philosophie de ce que pouvait être le bijou moderne : la valeur de la pièce n'est pas définie par celle du métal ou de la pierre utilisée mais par la forme que lui donne sa créatrice ou son créateur. Créer des bijoux « pour être, et non pour paraître » qui « attirent l'attention sur la fille elle-même et lui donnent une valeur en soi. » expliquait-elle.

Torun a vécu en Suède, au Danemark, en France, en Allemagne puis en Indonésie. Chaque pays a été le théâtre de rencontres, d'échanges et de transmission d'un savoir-faire, d'une approche du métal et de l'esthétique. Elle a formé ou influencé de nombreux joailliers, orfèvres et créateurs. Son parcours lui a permis de rassembler autour d'elle des groupes foisonnants de créativité. Elle a ainsi transmis sa philosophie à toute une génération de créateurs. À partir de 1958, Torun s'est installée à Biot où elle a œuvré durant 10 ans.

L'exposition va à la rencontre de ces créateurs et retrace le parcours créatif de Torun et de ses élèves. Elle rassemblera des bijoux et des œuvres de ces artistes autour de celles de Torun. L'ensemble des pièces réunies offrira au public un dialogue autour du bijou contemporain. Elle exposera ces bijoux « naturels, anatomiques et adaptés aux mouvements du corps humain » comme le décrivait Torun. Cela permettra aussi, à travers les récits collectés, un travail d'histoire du bijou encore peu documenté à ce jour.

Le parcours de Torun permettra d'illustrer les influences des différents lieux où elle a œuvré, ses rencontres artistiques et créatrices ainsi que les réalisations de ses différents collaborateurs ou élèves à travers le temps et les pays. Ce voyage générationnel pourra témoigner par le regard sur les bijoux du savoir-faire, de la philosophie et de la beauté de l'œuvre de cette artiste singulière. La rencontre avec ses élèves relèvera la transmission et la transformation de cet héritage.

Torun : Mobile necklace, Biot, 1959, Silver comb with rock crystal, Silver bracelet with 3000 year old Egyptian scarab, 1958, On a park bench in Paris, 1956



Il y a encore un grand nombre d'idées que je veux formuler, et le plus tôt je pourrai reprendre mon rythme et me mettre au travail, le mieux ce sera.

36^{EME} FESTIVAL DES HEURES MUSICALES DE BIOT

RESSENTEZ, VIBREZ ET LAISSEZ VOUS
TRANSPORTER PAR L'ÉMOTION !



Depuis 35 ans, le Festival des Heures Musicales réunit des artistes de renommée internationale et un public de mélomanes enchanté par la qualité de la programmation. Organisé par l'association des Heures Musicales de Biot, ce Festival sous l'égide de la municipalité est devenu au fil des années un rendez-vous culturel incontournable au cœur des Alpes-Maritimes.

Pour la 36^{eme} Festival des

Heures Musicales, Liliane Valsecchi, Directrice Artistique du Festival, présente 6 concerts, avec les fantastiques artistes qui par leur amitié et leur fidélité ont donné tant de beautés à ces Heures Musicales et de nouveaux fabuleux musiciens qui ont voulu participer à cette grande fête.

Avec la même exigence de qualité, elle propose de faire découvrir au public des chefs d'œuvre du répertoire clas-

sique, des interprétations authentiques, des formations inédites... un savant équilibre dont elle a le secret pour que s'exprime le génie de la musique.

La 36^{eme} édition du Festival des Heures Musicales s'inscrit dans un souci de continuité, mais aussi d'ouverture et d'innovation, pour le plus grand plaisir des amateurs et des passionnés de musique.

ÉCOUTER ET RÊVER



LUNDI 20 MAI

R.Schumann, F.Mendelssohn, S.Rachmaninov

Gautier Capuçon, violoncelle, instrument qu'il a commencé à 4 ans et demi. Il joue sous la direction des plus grands orchestres dans le monde et collabore régulièrement avec les plus grands chefs.

Jérôme Ducros, piano, il obtient un premier prix de piano à l'unanimité avec félicitations du jury en 1993. En 2007, il joue en duo aux Victoires de la musique avec Maxim Vengerov.



JEUDI 30 MAI

Soirée Brahms

Renaud Capuçon, violon, Renaud Capuçon est un violoniste français, parmi les plus brillants de sa génération. Soliste confirmé et chambriste recherché, il a étudié ou travaillé avec certains des plus grands musiciens contemporains.

Nicholas Angelich, piano, est l'un des pianistes contemporain le plus talentueux de sa génération. Fasciné par la musique de Mozart, de Beethoven, Angelich est aussi très à l'aise avec le répertoire romantique et la musique contemporaine.



LUNDI 10 JUIN - Récital piano

F.Chopin, J.S. Bach, L.V.Beethoven

Lucas Debargue, piano, Devenu la révélation du 15^e Concours International Tchaïkovski à Moscou en juillet 2015, Lucas Debargue est aujourd'hui l'un des jeunes pianistes les plus en vue et demandés dans le monde. Interprète d'une grande intégrité et d'une énorme puissance communicative, Lucas Debargue puise l'inspiration pour son interprétation dans la littérature, la peinture, le cinéma, le jazz et développe des interprétations très personnelles dans un répertoire très minutieusement choisi.



MERCREDI 12 JUIN -

Récital piano

L.V.Beethoven, J.Brahms, I.Paderewsky, F.Chopin, D.Chostakovitch

Nelson Freire, piano, Nelson Freire est un des plus grands pianistes de la deuxième moitié du XX^e siècle et certainement un des plus singuliers. Solitaire et discret, c'est au clavier qu'il traduit sa grande sensibilité en une expressivité et une force volcaniques.



JEUDI 20 JUIN

P.Tchaïkovsky, F.Chopin, A.Dvorak

Quatuor Hermès. En près de 10 années d'existence, le Quatuor Hermès (Omer Bouchez, Elise Liu, Lou Chang et Anthony Kondo) s'est hissé au rang des quatuors français désormais incontournables et rayonnant dans le monde entier. Une passion commune pour un immense répertoire à la richesse inégalée, et une grande expérience de la scène acquise de concerts en concerts ont forgé un ensemble qui suscite l'admiration du public et de la presse internationale.



Selim Mazari, piano, "Révélation soliste" des Victoires de la musique classique 2018, Sélim Mazari raconte qu'enfant il entendait une jeune élève de Brigitte Engerer travailler ses programmes... et il devint leur élève.



Maciej Pikulski, pianiste soliste, chambriste ou accompagnateur de grandes voix, Maciej Pikulski s'est déjà produit en concert dans plus de trente pays sur cinq continents.

VENREDI 7 JUIN

G.Fauré, F.Poulenc, H.Duparc, C.Widor

Natalie Dessay, chant, Natalie Dessay mène depuis de nombreuses années une grande carrière d'interprète en renouvelant sans cesse son répertoire, passant du soprano léger au registre tragique, des rôles flamboyants de la Flûte Enchantée ou de La fille du régiment à la mélodie française.

Laurent Naouri, chant. Loin d'être circonscrit à l'opéra baroque français, le parcours lyrique de Laurent Naouri étonne autant par son éclectisme que par son rythme effréné. Son charisme sur scène et sa technique en font un artiste très apprécié du public.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Venez découvrir ou redécouvrir la musique classique lors du festival, accessible à tous. Les prix s'échelonnent entre 15€ et 45€ selon les catégories. Une navette gratuite est assurée les soirs de concerts, depuis le parking de la Fontanette.

Ouverture de la billetterie le 15 avril, pour tous renseignements et réservations, contactez l'Office de Tourisme de Biot : 04 93 65 78 00



(RE) DÉCOUVREZ LE TENNIS CLUB MUNICIPAL DE BIOT

Découvrez le tennis au printemps

Des sessions de Tennis « Découverte », composées de cours collectifs offerts (3 x 1 heure, groupes de 4 maximum) sont proposées à partir du mois de mai. Débutant ou confirmé, une bonne occasion de découvrir ou redécouvrir le tennis, ou simplement connaître le Ten-

nis Club Municipal de Biot. Chaque année 30 à 40 adultes pratiquent cette formule.

Renseignements & inscriptions :
04 93 65 16 98.

Des Stages pendant l'été

Pendant l'été, du 1^{er} Juillet au 16 Août 2019, des stages à la matinée (de 10h à 12h) ou à

la journée (de 9h à 17h) auront lieu chaque semaine.

Journée uniquement du 8 au 19 Juillet 2018.
Tarifs à la semaine, à partir de 80€ les matinées et 160€ les journées.

Renseignements & inscriptions au
04 93 65 16 98.



Félicitations à l'équipe garçons des 13/14 ans !

L'Équipe 1 des 13/14 ans garçons est championne de Ligue PACA :

Nicolas Dispas (Classé 4/6), récemment finaliste d'un tournoi Tennis Europe à Bari (Italie), et Maxime Contet (Classé 15), qui a gagné plusieurs tournois locaux (Nice LTC et Cabris) remportent le championnat régional et confirment après les bons résultats de la saison 2018 (vainqueur de Départementale 1). Une équipe qui gagne ! Bravo à eux.



QI QONG, ÇA VOUS DIT ?

Le Qi Qong (du chinois « qi » « énergie » et « gong » « le travail »), est une gymnastique douce et lente issue de la médecine traditionnelle chinoise. Elle permet d'améliorer votre tonicité et votre souplesse, de développer votre respiration, de mieux gérer votre stress et votre sommeil. L'association Kokoro Kan propose des cours les lundis de 12h40 à 13h30 au dojo municipal.
Contact : 06 07 17 55 76

LE DOJO BIOTOIS FAIT LE PLEIN DE MÉDAILLÉS !



(1)



(2)



(3)



(4)

Cadets, minimes ou vétérans, en ce début d'année, le Dojo Biotois est sur tous les fronts.

En terminant second de la coupe régionale de Vitrolles, le 2 février 2019, le minime Adrien Michelland s'est qualifié pour ses premiers championnats de France à Paris. La cadette Alyssa Grasser, surclassée, a remporté avec aisance le championnat PACA juniors. Enzo Bracco a lui récolté une belle 5^{ème} place, pendant que Nicolas Duc, de retour de blessure, terminait à une magnifique 3^{ème} place. Rendez-vous est pris pour les championnats de France !

Après une participation massive aux championnats d'Europe à Glasgow et du Monde à Cancun, avec à la clé une superbe 5^{ème} place de notre champion Frédéric Brag, les plus anciens s'entraînent d'arrache-pied pour les championnats d'Europe 2019 qui se dérouleront à Malaga.



(5)

- (1) Équipe Vétérante Dojo Biotois aux champ d'Europe à Glasgow
- (2) Équipe Vétérante
- (3) Adrien MICHELLAND
- (4) Alyssa GRASSER
- (5) Nicolas DUC



Tennis de table LE GRAND TOURNOI

Le club Sophia Tennis de Table organise son premier tournoi de ping-pong inter-écoles. Il aura lieu le **samedi 1^{er} juin de 9h30 à 12h30** dans le gymnase de Lycée Régional Simon Veil de Valbonne. Que ce soit pour le goût du challenge ou pour le plaisir de taper la balle, les enfants pourront découvrir les joies du tennis de table dans un esprit festif. De nombreuses surprises sont prévues pour tous les participants tout au long de la matinée. Le tournoi est gratuit et ouvert aux enfants de primaire (du CE2 au CM2) scolarisés à Biot, Valbonne et Roquefort-Les-Pins. Pour tous renseignements ou inscriptions, contactez Aymeric par mail à sophiatt@free.fr ou par tél au 06 64 65 20 18.

LE PRINTEMPS DE L'US BIOT FOOTBALL

STAGE, VIDE-GRENIER, TOURNOIS DE JEUNES. IL Y'EN AURA POUR TOU LE MONDE.

Au programme :

- L'US Biot organisera un stage du 8 au 12 Avril 2019
- Téléchargement du bulletin d'inscription sur <https://www.usbiot.fr/stages>
- Un vide-grenier le dimanche 26 Mai au complexe Pierre Operto
- Inscription et renseignements sur usbiot.manifestations@gmail.com
- Les traditionnels tournois de jeunes auront lieu les jeudi 30 mai, samedi 1^{er} juin et dimanche 2 juin.

LES JOËLLETES VONT ROULER SUR BIOT



Pour sa 3^{ème} édition, le Trophée des Joëlettes organisé par l'Association Trail pour Tous se déroulera pour la première fois à Biot, le dimanche 12 mai 2019.

Plusieurs épreuves sont au programme :

- Un trail de 14km, accessible à tous, sans sélection, à parcourir en équipe de 6 à 8 coureurs plus un coureur transporté.

- Un urban trail de 17 km.
- Une randonnée de 10 km assurant une mixité entre valides et personnes en situation de handicap.

Sensibiliser au handicap

Au-delà de la performance sportive, le trophée des Joëlettes a pour objectif de sensibiliser le grand public au handicap, en favorisant le partage et en faisant vivre, à des personnes à mobilité réduite, une journée exceptionnelle sur un parcours qui leur serait impossible à découvrir autrement.

L'équipage vainqueur du Trail se verra récompensé par une Joëlette dernière génération d'une valeur de 3700€. Suite aux épreuves, une Pasta party et des animations pour enfants seront proposées.

Les bénéfices de la manifestation financeront les participations sportives des équipages Trail pour Tous en 2019, notamment en Tunisie, pour sensibiliser les clubs locaux et laisser du matériel sur place pour promouvoir cette pratique.

CHALLENGE POMPIERS

Course dans la course, le challenge Sapeurs-pompiers met en compétition les équipages issus de diverses casernes. Un trophée saluera la performance du 1^{er} équipage et sera remis en jeu lors de la prochaine édition. Inscrivez votre équipe !

RENCONTRE

AVEC MAUD SIMONIN, TRIATHLÈTE BIOTOISE



Passionnée par le sport, Maud Simonin pratique le triathlon depuis quelques années maintenant. Un engagement sportif loin d'être inné, il lui a fallu du temps pour s'épanouir dans cette discipline. À l'origine peu sportive, c'est à la naissance de

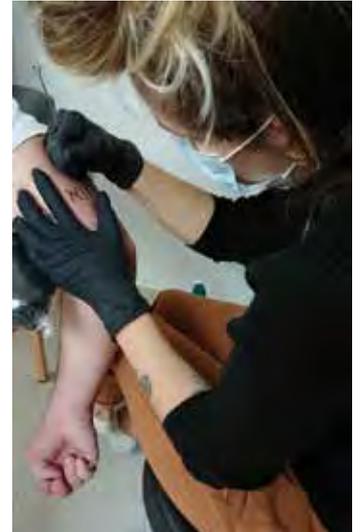
sa fille, que le déclic est apparu. Des collègues de travail lui parlent d'une course à pied de 10 km sur Nice. « Je leur ai dit "Je vais le faire avec vous !" ». Ils étaient persuadés que je n'y arriverai pas. Au final, j'ai réalisé de meilleures performances que certains ! » confie Maud avec le sourire. Par la suite, elle accompagne son conjoint à des compétitions de triathlon, jusqu'au moment où elle décide d'y participer elle aussi. Elle fait l'acquisition d'un vélo et prend des cours de natation. Direction Saint-Tropez pour son premier triathlon. Après le stress des premières minutes, elle prend goût et plaisir à se surpasser, avec la ferme intention de remettre cela au plus vite.

Maud jongle depuis entre carrière professionnelle, vie familiale et entraînements sportifs. Une sacrée organisation au

quotidien, mais qui vaut le coût selon elle. « Le triathlon m'apporte beaucoup. C'est d'abord une histoire de partage avec les autres pratiquants.

C'est aussi une discipline qui permet d'évoluer dans des environnements variés, sachant qu'on est quand même gâtés dans la région ! Enfin, c'est un sport qui pousse constamment au dépassement de soi » explique la triathlète. Maud s'entraîne actuellement avec le Vélo Sprint Biotois. Pour le reste, elle se prépare de son côté. Son prochain objectif ? Le championnat du monde Half Ironman, qui se déroulera à Nice cette année. Maud s'est qualifiée pour pouvoir y participer, « c'est un peu le Graal pour un triathlète ! » avoue-t-elle. Au programme : 1,9 km à la nage, 90 km à vélo et 21,1 km de course. Bonne chance !

NOUVEAU À BIOT



LE POINT D'ENCRE, SALON DE TATOUAGE « HANDPOKED »

Maya, autodidacte, a ouvert un salon de tatouage au cœur du village. Elle travaille selon la méthode « handpoke », c'est-à-dire sans machine, ce qui demande précision et minimalisme. Avis aux amateurs !

Sur rendez-vous.

2 passage de la Bourgade.

Facebook le point d'encre / Instagram @lepointdencretattoo

lepointdencre@hotmail.com



E2LA Consulting

Laurent LEBESSOU a créé E2LA Consulting, société spécialisée en conseil et courtage auprès des particuliers, start-up, et entreprises. Il peut vous accompagner dans la recherche de financement, le conseil en gestion ou la création d'entreprise.



L'ARTELIER

Roland Musso, artiste et créateur a ouvert l'Artelier à Biot 3000, à côté du restaurant La Pause. Ancien carnivalier niçois, il crée des figurines contemporaines mêlant papier et céramique, ainsi que de la peinture abstraite. À découvrir !

ROMAN

Le meurtre du commandeur tome 1 Une idée apparaît, Haruki Murakami / Belfond 2018

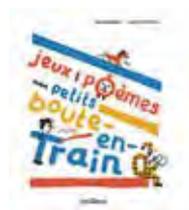
Le narrateur, un jeune peintre en mal d'inspiration et au bord du divorce, s'installe dans une maison retirée dans la montagne. Il reçoit alors une proposition : broser le portrait de Wataru Menshiki, un riche homme d'affaires dont le physique semble résister à la représentation. À la suite de la découverte d'un tableau dans le grenier, des événements curieux se multiplient... Comme à son habitude, Murakami déploie un formidable talent pour faire surgir toute l'inquiétante étrangeté du quotidien, à travers une banalité qui glisse graduellement vers le fantastique.



JEUNESSE

Jeux et poèmes pour petits boute-en-train, Mar Benegas & Olga Capdevilla. - P'tit Glénat

N'oublie pas ton billet pour embarquer dans le train des mots ! Voyage à travers les lettres animées, les mots mélangés et les messages mystères à décoder !



Pars au pays des vers et autres rimes en poésies et en images. Bon voyage !

BD

L'âge d'or tome 1, Cyril Pedrosa & Roxanne Moreil / Aire Libre 2018

Alors que la princesse Tilda s'apprête à succéder à son père, un coup d'état mené par son frère l'oblige à prendre la fuite, accompagnée de ses fidèles compagnons Tankred et Bertil. Leur cavalcade les mènera sur les traces de « l'âge d'or », une ancienne légende et un livre oublié au pouvoir si grand qu'il pourrait changer la face du monde... Véritable tapisserie médiévale prenant vie sous nos yeux, l'âge d'or constitue certainement l'une des plus belles réalisations du monde de la BD de ces dernières années. Un travail colossal sur la colorisation, la mise en scène et la narration, font de ce premier tome un bijou graphique.



CARNET

Ils ont vu le jour

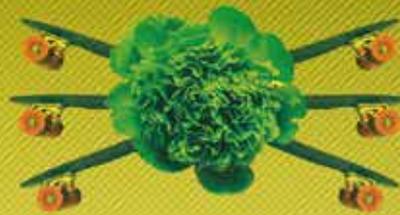
- Luca DUBIEN né le 29 novembre 2018
- Lenny, Patrick, Jean AIMAR LOPEZ né le 4 décembre 2018
- Lyvia, Lisa LE COZ née le 5 décembre 2018
- Lyana, Dany, Danièle, Anaïs FAQUE née le 15 décembre 2018
- Charlotte, Claudine, Françoise GERBAUD née le 11 janvier 2019
- Victoria LOISEAU née le 22 janvier 2019
- Valentine, Elisabeth ESCODA née le 24 janvier 2019
- Jonah MOULIN PLANARD né le 27 janvier 2019
- Emil DALMASSO né le 6 février 2019
- Thomas SARDINI né le 10 février 2019

Ils se sont dit oui

- Eleonora VEKHINA et Frédéric TESTANIERE le samedi 2 février 2019
- Ann-Catrin HAGBERG et Yann DELAY le samedi 2 février 2019

Ils nous ont quitté

- Patrick AUCHEDÉ né le 7 août 1957, décédé le 23 octobre 2018
- Bernard BOURGEOIS né le 29 Octobre 1953, décédé le 11 Décembre 2018
- Michèle GILARDI née le 5 novembre 1943, décédée le 21 janvier 2019
- Giacomo PAZZI né le 26 août 1925, décédé le 23 janvier 2019
- Marie-Madeleine COCHET née le 20 juillet 1934, décédée le 11 décembre 2018



AGEN- DA

AVRIL - MAI -
JUIN 2019

**DU 12 AU 26 JUIN 2019
LA QUINZAINE DES
ARTS**

ESPACES D'EXPOSITION
- MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE DE BIOT
Exposition des œuvres des élèves
des écoles de la circonscription
de Biot ayant participé à la
quinzaine des arts autour de
la thématique « les goûts et les
couleurs » en partenariat avec
l'inspection académique.

**JUSQU'AU 8 JUIN 2019
EXPOSITION
« JARDINS
IMAGINAIRES :
REGARDS CROISÉS
SUR LE VÉGÉTAL »**

MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE DE BIOT
Exposition d'œuvres graphiques
originales sur le thème du végétal
de Thomas Renaud et Florence
Foix, tous deux issus des Beaux-
arts de Nantes.

EXPOSITIONS...

**1^{ER} JUIN - 23 SEPTEMBRE 2019
EXPOSITION « VIS-À-VIS 3. FERNAND LÉGER
ET SES AMI.E.S »**

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Après le succès des deux précédentes éditions en 2017 et 2018, voici le troisième et dernier volet de l'exposition « Vis-à-vis 3. Fernand Léger et ses ami.e.s ».

Le troisième volet « Vis-à-vis. Fernand Léger et ses ami.e.s » explore deux sujets éminemment classiques de la peinture, d'une part la représentation de la figure humaine, d'autre part celle du paysage, pour révéler comment les artistes modernes s'en sont emparés pour mieux les révolutionner. Du néoimpressionnisme aux artistes de la Figuration narrative en passant par la rupture radicale du cubisme, l'œuvre de Fernand Léger rassemble et traverse tous les courants de la peinture, marquant de son empreinte visionnaire la création d'aujourd'hui.



Fernand Léger, La Grande Parade, 1953, huile sur toile. Musée national Fernand Léger, Biot ©Photo : Rmn-Grand Palais (musée Fernand Léger) / Gérard Blot ©ADAGP, Paris, 2019.



EXPOSITION « TORUN & SES ENFANTS - BIJOUX CONTEMPORAIN À BIOT »

SALLES D'EXPOSITIONS MUNICIPALES - 46 RUE SAINT SÉBASTIEN

Vivianna Torun Bülow-Hübe artiste-joaillière suédoise, s'est installée à Biot en 1958. Elle y a œuvré pendant 10 ans, transmettant son savoir-faire et sa philosophie à toute une génération de créateurs. L'exposition Torun et ses enfants va à la rencontre de ces artistes et retrace son parcours et ceux de ses élèves.

Les bijoux et œuvres réunis offriront au public un dialogue autour du bijou contemporain « naturel, anatomique et adapté aux mouvements du corps humain » comme le décrivait Torun. Ce voyage générationnel témoignera du savoir-faire, de la philosophie et de la beauté de l'œuvre de cette artiste singulière. La rencontre avec ses élèves relèvera la transmission et la transformation de cet héritage.

Cf. article p.43

AVRIL

MERCREDI 3 AVRIL 2019 - 19H30
CARTE BLANCHE
EAC - SPECTACLE DANSE JAZZ
SALLE PAUL GILARDI

JEUDI 4 AVRIL 2019 - 14H
CONSEIL MUNICIPAL
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 AVRIL 2019 - 15H30
CINÉ SENIORS
SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT
Projection d'un film en partenariat avec le
CCAS de Biot. Entrée libre dans la limite des
places disponibles.

VENDREDI 5 AVRIL - 16H45
LECTURES DANS LE NOIR
SALLE D'ACTION CULTURELLES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT
Sorties d'école : ensemble, partageons un mo-
ment unique autour de la lecture. Entrée libre
dans la limite des places disponibles.

VENDREDI 5 AVRIL AU DIMANCHE
7 AVRIL 2019
JOURNÉES EUROPÉENNES DES
MÉTIERS D'ART
VILLAGE

SAMEDI 6 AVRIL 2019 - 10H
CAFÉ BIBERON
SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT
Atelier pour parents et enfants animé par un
bibliothécaire autour d'un sujet du quotidien de
la petite enfance : séance de lecture, présentation
d'une sélection d'ouvrages et discussion paren-
tale autour du sujet proposé. Inscriptions auprès
de l'accueil ou au 04 83 88 10 00.

SAMEDI 6 AVRIL 2019 - 10H
VERNISSAGE DES VITRINES
D'ART DE L'OFFICE DE TOU-
RISME
OFFICE DE TOURISME DE BIOT

DIMANCHE 7 AVRIL 2019 - 11H-18H
GRAND MARCHÉ DES MÉTIERS
D'ART
VILLAGE
Organisé par la boutique la Créative.

MERCREDI 10 AVRIL 2019 - 14H À
16H
TOURNOI DE JEUX VIDEO
SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT
Venez défier de nombreux adversaires sur une
sélection de jeux et consoles. Inscriptions auprès
de l'accueil ou au 04 83 88 10 00.

JEUDI 11 AVRIL 2019 - 10H
MUSIQUES !
ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE DE BIOT
Atelier d'éveil musical. De 0 à 3 ans, avec Serge
Pesce. Inscriptions auprès de l'accueil ou au
04 83 88 10 00.



VENDREDI 26 AVRIL AU DIMANCHE 28 AVRIL 2019
FESTIVAL ÉCOCITOYEN LES SOUFFLEURS D'AVENIR
VILLAGE DE BIOT

SAMEDI 13 AVRIL 2019 - 16H
CINÉ GOÛTER
SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT
Goûter suivi de la projection d'un film d'anim-
ation pour le jeune public. Entrée libre dans la
limite des places disponibles.

MERCREDI 17 AVRIL - 14H À 18H
NOUVEAU : JEUX DE SOCIÉTÉ
SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT
La médiathèque se transforme en ludothèque
le temps d'un après-midi. Seul, en famille ou
entre amis, venez vous initier à des jeux de
société pour tous les âges guidés par l'équipe de
la médiathèque ! Inscriptions auprès de l'accueil
au 04 83 88 10 00.



VENDREDI 19 AVRIL 2019 - 15H
CHEMIN DE CROIX
DÉPART CHAPPELLE SAINT ÉLOI

SAMEDI 20 AVRIL 2019 - 14H45
ATELIER REPAIR CAFÉ
SALLE PAUL GILARDI
Vérifier sur le site repaircafesophia.org les
horaires, en cas d'annulation, de changement de
dates ou d'horaires.

MERCREDI 24 AVRIL 2019 - 16H30
À 17H
DES HISTOIRES...
ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE DE BIOT
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans. En-
trée libre dans la limite des places disponibles.

MERCREDI 24 AVRIL 2019 - 19H
SPECTACLE ÉLÈVES DE L'EAC -
INVITATION AU VOYAGE
SALLE PAUL GILARDI

JEUDI 25 AVRIL 2019 - 19H
CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE
SALLE PAUL GILARDI
« Des matières et des hommes : peut-on se passer
des matières plastiques ? » par Patrick Navard,
directeur de recherche au CNRS et qui travaille
à Sophia Antipolis dans le Centre de Mise en
Forme des Matériaux.

ÉVÉNEMENTS...

La plupart des animations proposées à Biot sont gratuites et ouvertes à tous.

Dates et événements sous réserve de modifications.

Informations actualisées sur www.biot.fr et Facebook Ville De Biot.

VENDREDI 26 AVRIL 2019 - 18H30
VERNISSAGE DES ŒUVRES DE
CÉLESTE FAVARO
EAC

VENDREDI 26 AVRIL 2019 - 17H30
LU ET APPROUVÉ (CAFÉ DES
LECTEURS)

ESPACE FICTION ADULTES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Discussions, échanges sur les dernières lectures
et les coups de cœur des bibliothécaires, libraires
et lecteurs.

SAMEDI 27 AVRIL 2019 - 10H
CAFÉ ADOS

ESPACE FICTION ADULTES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Échanges et discussions autour de l'actualité
littéraires, musicales et cinématographiques à
destination des adolescents.

SAMEDI 27 AVRIL 2019 - 15H30
CAFÉ GRAINES

SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Partage et discussions autour des plantations,
présentation de documentaires du fonds et d'ap-
plications autour du sujet, co-animé par notre
association partenaire Biot au jardin qui gère les
jardins partagés de la ville de Biot.

SAMEDI 27 AVRIL 2019 - 17H30
LECTURE MUSICALE « LE
MONDE EST UN JARDIN »

SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Par la compagnie Épices et parfums. « Dans la
lignée de leur précédent spectacle sur la musique
« Le bruissement des âmes », Gille Crépin et
Hervé Loche proposent cette fois-ci une explo-
ration de notre rapport avec le monde qui nous

entoure. Pendant longtemps la nature fut ce qui
entourait l'humain. Aujourd'hui nous avons
compris que nous faisons partie du problème.
Mais la question demeure : pouvons-nous vrai-
ment être les jardiniers de notre monde ? Mê-
lant, comme ils savent si bien le faire le chant, la
musique, les histoires et les textes, Gille et Hervé
entraînent avec complicité leur auditoire vers les
écrits de René Char, Jean Giono, Romain Gary
et Hélène Cixous tissés aux contes qui éclairent
le thème. » Inscriptions auprès de l'accueil ou au
04 83 88 10 00.

DIMANCHE 28 AVRIL 2019 - 8h45
JOURNÉE NATIONALE DE LA
DÉPORTATION

MONUMENT AUX MORTS -
BIOT VILLAGE

MAI

DIMANCHE 5 MAI 2019 - 8H
BOURSE AUX VÊTEMENTS

SALLE PAUL GILARDI



DIMANCHE 5 MAI 2019 - 7H30
PÈLERINAGE DE LA GAROUBE
DÉPART ENTRÉE DU VILLAGE

MERCREDI 8 MAI 2019 - 8H45
COMMÉMORATION DE LA
VICTOIRE DU 8 MAI 1945
MONUMENT AUX MORTS
BIOT VILLAGE

VENDREDI 10 MAI - 16H45
LECTURES DANS LE NOIR

SALLE D' ACTIONS CULTURELLES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Sorties d'école : ensemble, partageons un mo-
ment unique autour de la lecture. Entrée libre
dans la limite des places disponibles.

VENDREDI 10 MAI 2019 - 18H
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
DE L'EAC « LE SECRET »

SALLES D'EXPOSITIONS MUNICIPALES,
RUE SAINT SÉBASTIEN - BIOT VILLAGE

SAMEDI 11 MAI - 18H
CONCERT CARITATIF
AU BÉNÉFICE DES ENFANTS DU
BIDONVILLE DE DHARAMSALA
(INDE DU NORD)
ASSOCIATION AGIR ENSEMBLE
POUR TONG LEN

ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE
Tong Len a été créé par Jamyang moine tibétain
réfugié à Dharamsala dans le Nord de l'Inde
en 2004. Touché par la misère des enfants du
bidonville, il consacre sa vie à les en sortir par le
biais de l'éducation. Aujourd'hui, 140 enfants
pris en charge par un système de parrainage sont
accueillis au pensionnat laïque de Tong Len, et
sont scolarisés. Une grande partie de ces enfants
se révèlent brillants à l'école et ont entamé des
études supérieures.

La mission de l'association « Agir Ensemble
pour Tong Len » est de recueillir des dons et des
parrainages, suivre la scolarité et la vie de ces
enfants afin de les rendre autonomes pour un
avenir meilleur.

DIMANCHE 12 MAI 2019 - 9H
TRAIL TROPHÉE DES
JOEULETTES

DÉPART COMPLEXE SPORTIF PIERRE
OPERTO - ARRIVÉE PLACE DE GAULLE

MERCREDI 15 MAI 2019 - 18H30
VERNISSAGE EXPOSITION
DESSIN
EAC

VENDREDI 17 MAI 2019 - 17H30
LU ET APPROUVÉ (CAFÉ DES
LECTEURS)

ESPACE FICTION ADULTES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Discussions, échanges sur les dernières lectures
et les coups de cœur des bibliothécaires, libraires
et lecteurs.

VENDREDI 17 MAI 2019 - 17H30
« ÉCRIRE LA NATURE » :
RENCONTRE AVEC LES
ÉDITIONS GALLMEISTER

ESPACE FICTION ADULTES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Dans le cadre du Lu & approuvé.

SAMEDI 18 MAI 2019 - 10H
CAFÉ ADOS

ESPACE FICTION ADULTES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Échanges et discussions autour de l'actualité

SAMEDI 18 MAI 2019 - 9h30
FAITES VOS JEUX
ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI



littéraires, musicales et cinématographiques à destination des adolescents.

SAMEDI 18 MAI 2019 - 15H30

CONFÉRENCE AREZZO

SALLE DES ASSOCIATIONS

Une conférence sur un objet au destin étonnant et sur une famille irlandaise à l'époque du « Grand Tour » (XVIII^e siècle) : l'urne Synnot d'Antibes. Par Eric Delaval, docteur en archéologie, ancien membre de la Commission interrégionale de la recherche archéologique pour l'interrégion Ouest et directeur du Musée d'archéologie d'Antibes en 2011.

DIMANCHE 19 MAI 2019 - 7H30

VIDE-GRENIER US BIOT

PARKING CSPO

LUNDI 20 MAI 2019 - 21H

36^{ÈME} FESTIVAL DES HEURES

MUSICALES DE BIOT

ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE

Gautier Capuçon, violoncelle et Jérôme Ducros, piano.

MERCREDI 22 MAI 2019 - 17H

SPECTACLE SCOLAIRE DU

MOULIN NEUF

SALLE PAUL GILARDI

MERCREDI 22 MAI 2019 - 16H30

À 17H

DÉS HISTOIRES...

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE

COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Lectures pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

JEUDI 23 MAI 2019 - 9H30 ET 10H30

BÉBÉS LECTEURS

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE

COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'accueil ou au 04 83 88 10 00.



JEUDI 23 MAI 2019 - 19H

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

SALLE PAUL GILARDI

« La théorie des jeux » par Pierre Bernhard, directeur de recherche émérite à l'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique.

JEUDI 23 MAI 2019 - 19H

AUDITION DE MUSIQUE EAC

EAC

VENDREDI 24 MAI 2019

FÊTE DES VOISINS



VENDREDI 7 JUIN 2019 - 21H

36^{ÈME} FESTIVAL DES HEURES MUSICALES DE BIOT

ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE

Natalie Dessay, soprano, Laurent Naouri, baryton et Maciej Pikulski, piano.

SAMEDI 25 MAI 2019 - 13H30 ET 16H30

ATELIERS ARTISTIQUES

D'AQUARELLE ET DE PLIAGES

SALLE D'ACTION CULTURELLE -

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Avec Florence Foix et Thomas Renaud. Inscriptions auprès de l'accueil ou au 04 83 88 10 00.

SAMEDI 25 MAI 2019 - 15H30

CONFÉRENCE AREZZO

SALLE DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 25 MAI 2019 - 18H

PRINTEMPS DE L'EAC

EAC

DIMANCHE 26 MAI 2019

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

SALLE PAUL GILARDI

MARDI 28 MAI 2019 - 19H

SPECTACLE DE THÉÂTRE DE

L'ÉCOLE OLIVARI

SALLE PAUL GILARDI

DU 30 MAI AU 2 JUIN

TOURNOI DES JEUNES DE L'US

BIOT FOOTBALL

COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

JEUDI 30 MAI 2019 - 21H

36^{ÈME} FESTIVAL DES HEURES

MUSICALES DE BIOT

ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE

Renaud Capuçon, violon et Nicholas Angelich, piano.

JOIN

SAMEDI 1^{ER} JUIN 2019 - 9H30

ATELIER REPAIR CAFÉ

SALLE PAUL GILARDI

Vérifier sur le site repaircafesophia.org les

horaires, en cas d'annulation, de changement de dates ou d'horaires.

SAMEDI 1^{ER} JUIN 2019 - 10H

CAFÉ BIBERON

SALLE D'ACTION CULTURELLE -

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Atelier pour parents et enfants animé par un bibliothécaire autour d'un sujet du quotidien de la petite enfance : séance de lecture, présentation d'une sélection d'ouvrages et discussion parentale autour du sujet proposé. Inscriptions auprès de l'accueil ou au 04 83 88 10 00.

SAMEDI 1^{ER} JUIN 2019 - 15H30

CAFÉ DES ARTS

SALLE D'ACTION CULTURELLE -

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

« Des fruits, des fleurs et puis des branches... ou comment herboriser au musée » par Catherine de Buzon, enseignante en histoire de l'art. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

SAMEDI 1^{ER} JUIN 2019 - 18H

CONCERT DU CHŒUR

UNIVERSITAIRE

ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE

Sous la direction d'Evelyne Dubosq, le chœur universitaire fêtera ses vingt ans avec les musiques de l'Amérique latine : la Messe à Buenos Aires, dite Misa Tango de Palmeri, des chants poétiques colombiens, argentins, vénézuéliens, des chansons de Claude Nougaro, avec l'accompagnement du bandonéiste Frédéric Viale.

DIMANCHE 2 JUIN 2019 - 15H30

VISITE-CONFÉRENCE

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

« Vis-à-Vis. Fernand Léger et ses ami.e.s » par Julie Guttierrez, conservatrice du patrimoine au musée national Fernand Léger.



MERCREDI 12 JUIN 2019 - 21H
36^{ÈME} FESTIVAL DES HEURES MUSICALES DE BIOT
 ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE
 Nelson Freire, piano.

MERCREDI 5 JUIN 2019 - 15H
REMISE DES PRIX PRÉVENTION ROUTIÈRE
 SALLE PAUL GILARDI

MERCREDI 5 JUIN 2019 - 18H30
VERNISSAGE ARTS PLASTIQUES
 EAC

JEUDI 6 JUIN 2019 - à partir de 11H
JOUR DU SENIOR
 SALLE PAUL GILARDI

JEUDI 6 JUIN 2019 - 15H30
CINÉ SENIORS
 SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
 Projection d'un film en partenariat avec le CCAS de Biot. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

VENDREDI 7 JUIN 2019 - 14H
SPECTACLE DE THÉÂTRE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MONTESORI
 SALLE PAUL GILARDI

VENDREDI 7 JUIN 2019 - 16H45
LECTURES DANS LE NOIR
 SALLE D'ACTION CULTURELLES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
 Sorties d'école : ensemble, partageons un moment unique autour de la lecture. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

SAMEDI 8 JUIN 2019
PRINTEMPS DE LA CRÉATIVE
 PLACE DE L'ÉGLISE

SAMEDI 8 JUIN ET DIMANCHE 9 JUIN 2019 - 9H
STAGE DE QI CONG
 SALLE PAUL GILARDI

DIMANCHE 9 JUIN 2019 - 6H
VIDE-GRENIER USS BASKET
 PARKING COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

DIMANCHE 9 JUIN 2019 - 19H45
GALA DE DANSE DES ÉLÈVES DE L'EAC
 ANTHÉA

LUNDI 10 JUIN 2019 - 21H
36^{ÈME} FESTIVAL DES HEURES MUSICALES DE BIOT
 ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE
 Lucas Debargue, piano.



MARDI 11 JUIN 2019 - 18H30
CHORALE DES ENFANTS
 ÉCOLE E.OLIVARI

JEUDI 13 JUIN 2019 - 10H
MUSIQUES!
 ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Atelier d'éveil musical. De 0 à 3 ans, avec Serge Pesce. Inscriptions auprès de l'accueil ou au 04 83 88 10 00.

VENDREDI 14 JUIN 2019 - 20H
SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
ÉCOLE PAUL LANGEVIN
 JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

DU 14 AU 16 JUIN 2019
FESTIVAL MENDING CAPOEIRA
 SALLE PAUL GILARDI

SAMEDI 15 JUIN 2019 - 14H45
ATELIER REPAIR CAFÉ
 SALLE PAUL GILARDI
 Vérifier sur le site repaircafesophia.org les horaires, en cas d'annulation, de changement de dates ou d'horaires.

DIMANCHE 16 JUIN 2019 - 14H, 16H, 19H
SPECTACLES DE THÉÂTRE DES ÉLÈVES DE L'EAC
 ANTHÉA

MARDI 18 JUIN 2019 - 17H
CÉRÉMONIE DE L'APPEL DU 18 JUIN
 MONUMENT AUX MORTS - BIOT VILLAGE

MERCREDI 19 JUIN 2019 - 16H30 À 17H
DES HISTOIRES...
 ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
 Lectures pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

JEUDI 20 JUIN 2019 - 21H
36^{ÈME} FESTIVAL DES HEURES MUSICALES DE BIOT
 ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE
 Le quatuor Hermès et Selim Mazari, piano.

VENDREDI 21 JUIN 2019 - 18H
FÊTE DE LA MUSIQUE
 VILLAGE



DIMANCHE 23 JUIN 2019 - 15H
CONCERT BIOT ENCHANTANT



SALLE PAUL GILARDI
 La chorale Biot Enchantant, vous entraîne dans le tourbillon des années folles à la suite d'Emma et de

Johnny, deux amoureux de leur époque.
 Fox trot, java, swing, one step, valse ...
 Accompagnement : accordéon et contrebasse

LUNDI 24 JUIN 2019 - 19H
FEU DE LA SAINT JEAN
DÉPART CHAPELLE SAINT ÉLOI
PUIS AU JARDIN FRÉDÉRIC MIS-
TRAL

MERCREDI 26 JUIN - 14H À 18H
**NOUVEAU : JEUX DE SOCIÉ-
TÉ**

SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
DE BIOT

La médiathèque se transforme en ludo-
thèque le temps d'un après-midi. Seul, en
famille ou entre amis, venez vous initier
à des jeux de société pour tous les âges
guidés par l'équipe de la médiathèque!
Inscriptions auprès de l'accueil au 04 83
88 10 00.

JEUDI 27 JUIN 2019 - 18H
CONSEIL MUNICIPAL
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 27 JUIN 2019 - 19H
**CONFÉRENCE SCIENTI-
FIQUE**

SALLE PAUL GILARDI

« Comment les champignons envahissent
la terre? » par Agnès Seminara, chargée
de Recherche au CNRS et qui travaille à
l'Institut de Physique de Nice.

**VENDREDI 28 JUIN 2019 -
17H30**

**LU ET APPROUVÉ (CAFÉ
DES LECTEURS)**

MUSÉE NATIONAL FERNAND
LÉGER

Discussions, échanges sur les dernières
lectures et les coups de cœur des bibliothé-
caires, libraires et lecteurs.

SAMEDI 29 JUIN 2019 - 10H
CAFÉ ADOS

ESPACE FICTION ADULTES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
DE BIOT

Échanges et discussions autour de l'actua-
lité littéraires, musicales et cinématogra-
phiques à destination des adolescents.

SAMEDI 29 JUIN 2019 - 10H
**KERMESSE DU MOULIN
NEUF**
MOULIN NEUF



PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 8 - www.ndsagesse.com

Permanence pour baptêmes, mariages.

**Prendre rendez-vous avec Pierre Bille au
04 93 65 10 16**

MESSES

Tous les dimanches à 9h15 à Valbonne et à **11h**
à Biot et Sophia.

Tous les mercredis à 12h15 à Biot suivie d'un re-
pas partagé au presbytère le 1^{er} mercredi du mois.

CALENDRIER

Prière des mères, le mardi à 9h30 au presbytère
(excepté vacances)

Adoration du Saint Sacrement, le mercredi de
10h à 12h à l'église

AVRIL

Samedi 6 :

- Journée de la Réconciliation pour se préparer à
Pâques (Sophia : 10h/12h et 14h/17h30)

- Confessions Biot et Valbonne avant ou après les
messes.

Dimanche 7 : Concert Gospel (Sophia 16h30)

Dimanche 14 : Fête des Rameaux, messes aux
heures habituelles

Biot : rassemblement place de Gaulle à 10h30

Jeudi 18 :

- jeudi Saint, messe à Biot à 19h pour les 3 lieux
de culte

- Nuit d'Adoration jusqu'à 22h à Biot puis jusqu'à
7h à Sophia

Vendredi 19 : Vendredi Saint : Chemin de Croix
à Sophia (12h15) Biot et Valbonne à 15h. Office
de la Passion (Valbonne 19h)

Samedi 20 : Veillée Pascale (Sophia 20h30) et
messe avec baptêmes

Dimanche 21 : Pâques : messes aux heures et
lieux habituels, baptêmes

MAI

Dimanche 5 : pèlerinage des Biotois à La Ga-
roupe. Rendez-vous à 7h30 à l'entrée du village
pour ceux qui veulent monter à pieds.

Samedi 18 : Profession de Foi : Sophia 18h

JUIN

Dimanche 2 : messe avec chorale Gospel .
Concert Biot en Chantant (église)

Samedi 8 : Confirmation des lycéens (Sophia) et
veillée de Pentecôte

Dimanche 23 juin : fête de fin d'année de la
Paroisse aux Courmettes

PERMANENCES



GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT
reçoit les Biotois **SANS rendez-vous de 9h à 12h**

- En Mairie annexe, le samedi 4 mai

- En Mairie principale, le samedi 13 avril et 18
mai

Pour connaître les dates des prochaines permanences
consultez le site biot.fr, les réseaux sociaux :
VilledesBiot ou appelez la mairie aux horaires
indiqués :

Mairie principale : 8-10 route de Valbonne - 06410
Biot. Du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-
17h) - 04 92 91 55 80.

Mairie annexe : Espace Commercial Saint Philippe

- Avenue Roumanille - 06410 Biot (Sophia-
Antipolis). Du lundi au vendredi (8h30-17h non
stop) - 04 92 90 49 10.

ÉLUS

Alain Chavenon, *Conseiller municipal délégué aux situations de handicap*, reçoit les
Biotois sans rendez-vous en Mairie annexe tous les mardis de 11h30 à 13h.

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Tous les mois **Sophie Deschaintres**, *conseillère départementale* reçoit sur rendez-vous les
Biotois, les associations et les entreprises du Canton. **Pour toutes demandes de rendez-
vous, envoyer un mail** à sdeschaintres@departement06.fr.

CONCILIATEUR DE JUSTICE reçoit exclusivement sur rendez-vous, **tous les
jeudis après-midi, de 15h à 17h** en Mairie principale. Tél. 04 92 91 55 80.

ADIL 06 : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-
Maritimes tient sa permanence **tous les 3^e lundis du mois de 13h30 à 16h** au CCAS.
Tél. 04 92 91 59 70.

RELAIS DÉPARTEMENTAL PETITE ENFANCE : L'équipe du relais
départemental Petite enfance viendra à l'école du Moulin Neuf tous les 2^{èmes} mercredis du
mois. Renseignements auprès du Comptoir Citoyen : 04 92 91 55 81.



AGENDA DES SENIORS

PROGRAMME DES SORTIES

AVRIL

• SALON DES VIGNERONS À CAGNES/MER

Vendredi 26 avril

Départ 13h30 retour vers 17h30

Près de 250 exposants venus de toutes les régions vous feront découvrir les meilleures appellations et de savoureux produits du terroir.

• GARÉOULT ET MEOUNES - LA PETITE SUISSE PROVENÇALE

Mardi 30 avril

Départ 7h30 retour vers 18h30

Matinée libre à Garéoult – son marché et son village

Déjeuner à Méounes

Puis visite guidée de la petite suisse provençale.

L'eau est omniprésente dans ce charmant village, les ruelles sont bordées de canaux.

28,50 Euros à l'inscription - par chèque OT Provence Verte.

MAI

• SAN REMO

Mardi 14 mai

Départ 7h45 retour vers 18h30

Journée libre à San Remo – la ville et son marché.

Retour arrêt Euro Drink pour les derniers achats.
Carte d'identité obligatoire, en cours de validité.



• PARC PHOENIX

Jeudi 16 mai

Départ 13h30 retour vers 17h30

Tarif 5 euros à régler sur place

Découvrez 7 hectares de détente et de découvertes visuelles et olfactives.

Labellisé jardin remarquable, le Parc abrite plus de 2500 espèces de plantes et 2000 animaux.

• NICE - LA COULÉE VERTE, LE COURS SALEYA ET BALADE EN BATEAU JUSQU'À LA BAIE DE VILLEFRANCHE

Mardi 28 mai

Départ 8h retour 17h30-18h

Flânez dans le vieux Nice, le marché aux fleurs, la coulée verte

Déjeuner libre

Puis promenade côtière commentée d'une heure environ.

Laissez-vous emporter par les charmes

du Cap de Nice à la Promenade des Anglais en passant par la célèbre baie de Villefranche.

Vous serez émerveillé par ce décor riche de splendides édifices et de magnifiques villas. Tarif groupe : 16 euros (à régler sur place - espèces).

• LES FLORALIES « ANTIBES JUAN LES PINS EN FLEURS « PINÈDE DE JUAN LES PINS

Vendredi 31 mai

Départ 14h retour vers 17h30

Pour célébrer l'arrivée du printemps, l'éveil de la nature et le retour des beaux jours, la ville d'Antibes organise cette nouvelle manifestation entièrement vouée à la fleur et au jardin.



JUIN

• JOUR DU SENIOR

Jeudi 6 juin à partir de 11h

Clos de boules. En cas de pluie, replie à la salle Gilardi.



© Ville d'Antibes

• MER ET LITTORAL À ANTIBES

Jeudi 13 juin

Départ 13h30 retour vers 17h30
Vitrine de la biodiversité marine de l'Eu-

rope de l'Ouest depuis 2004, l'équipe vous invite à découvrir de fantastiques histoires marines et maritimes ainsi que le mode de vie de 433 espèces.

• TOULON - LA RADE DE TOULON EN BATEAU ET TELEPHERIQUE MONT FARON

Mardi 25 juin

Départ 7h - retour 19h

Déroulement de la journée :

Visite du mont Faron par le Téléphérique ; son sommet culmine à 584 mètres avec une vue imprenable sur Toulon et sa rade (fermé si grand vent)

Déjeuner au restaurant : 25 euros (à l'inscription)

Puis nous partirons pour une visite commentée en bateau de plus d'une heure dans la rade de Toulon, la plus belle rade d'Europe. Vous longerez la Base Navale et les bâtiments de la Marine Nationale, le cimetière marin, le port de la Seyne sur Mer et les anciens chantiers navals.

Tarif groupe ; 5.70 + 11 euros (à régler sur place - espèces) soit 16.70 euros

LES ACTIVITÉS DU CLUB « DESTINATION RETRAITE »

Pour pouvoir participer aux activités ou animation du club « Destination Retraite », vous devrez au préalable renseigner un dossier d'inscription qui vous sera remis à l'accueil du CCAS.

Ce document est destiné à mieux vous servir. L'ensemble des ateliers et animations se déroule de septembre à fin juin. Il n'y a pas d'activités en juillet et en août.

ATELIERS PAYANTS

Conversation anglaise « Made in Biot » :

Mercredi 10h30-12h, foyer CCAS

Conversation anglaise « Made in Biot II » :

Mercredi 15h30-17h, foyer CCAS

Gymnastique douce : Mardi 15h-16h et

Vendredi 11h-12h, salle EAC

Danse country : Lundi 9h45-11h, salle EAC

Yoga : Lundi 14h45-16h, salle EAC

ATELIERS GRATUITS

Couture : Lundi 14h-17h, foyer CCAS

Informatique : Lundi 10h-12h et Mercredi 15h30-17h (débutants), salle bleue CCAS

Écriture : Mercredi 13h30-15h30, foyer CCAS

Loisirs créatifs : Mardi 14h-17h, salle bleue du CCAS

Jeux de sociétés : Vendredi 13h30-16h, foyer CCAS

CCAS INFOS

Inscriptions et renseignements CCAS : 04 92 91 59 70

• **« RÉUNIONS DU COMITÉ DES USAGERS DU CCAS » :** vendredi 24 mai à 14h, foyer CCAS. Venez donner votre avis et participer aux choix de sorties et activités proposées par le CCAS de Biot !

Inscriptions et renseignements auprès de l'accueil du CCAS au 04 92 91 59 70.

• **« ATELIER POTERIE » :**

Nouveau ! Dès le mois d'avril, un mardi sur deux de 14h à 16h30, Isabelle animera l'atelier céramique. Le nombre de participant est limité à 10 personnes.

• **« JOUR DU SENIOR » :** jeudi 6 juin à partir de 11h, Clos de boules (en cas de pluie, repli à la salle Gilardi). Venez découvrir le travail effectué par les différents ateliers du CCAS de Biot tout au long de l'année !

À midi, une paëlla géante sera offerte aux seniors (+ de 65 ans) et retraités biotois. Après-midi dansante animée par le DJ Raphaël. Inscriptions et renseignements jusqu'au 24 mai auprès du CCAS.

• **PRÉVENTION CONTRE LES EFFETS D'UNE ÉVENTUELLE CANICULE :** Le CCAS ouvre un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile, fragilisées par un problème de santé, ainsi que les personnes à partir de 60 ans en situation de handicap et isolées.

Dans l'hypothèse de la survenue d'un nouvel épisode de canicule, un lien de proximité serait mis en place avec les personnes inscrites sur cette liste, afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être par des interventions adaptées. La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, médecin, voisin, ami, service à domicile, ...).

L'équipe du CCAS tient à votre disposition une fiche d'inscription et vous apportera toute information complémentaire.

Renseignement au 04 92 91 59 70 ou ccas@biot.fr

• **TARIF TRANSPORT :**

- **Minibus :** sorties en demi-journée, 8 places disponibles : tarif 2 euros

- **Grand bus :** sortie la journée, 47 places disponibles : tarif 8,50 euros

Les personnes inscrites aux sorties sont tenues de respecter le programme de la journée.

D'autre part, les arrêts indiqués lors de l'inscription doivent être respectés.

Si changement, veuillez prévenir au numéro de téléphone indiqué ci-dessous :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

« Les Glycines »

6 bis chemin Neuf - 06410 BIOT

Tél. 04 92 91 59 70 - ccas@biot.fr

En cas d'annulation contacter le :

06 19 89 07 76

ENTRÉE
LIBRE

5^{ÈME} FESTIVAL ÉCOCITOYEN



SOUFFLEURS D'AVENIR

26 > 28 AVRIL 2019
BIOT

MARCHÉ BIO & LOCAL

ANIMATIONS

ATELIERS

CONCERTS

RENCONTRES & DÉBATS

RENSEIGNEMENTS:
OFFICE DE TOURISME
04 93 45 19 00 - TOURISME@BIOT.FR

WWW.BIOT.FR

BIOT